



2012 | RAPPORT
ANNUEL



Étendre nos Horizons



Profil de la société

Forage Orbit Garant inc. (TSX : OGD), dont le siège social est à Val-d'Or au Québec, est l'une des plus grandes entreprises de forage du Canada, offrant des services de forage minier souterrain et de surface au Canada et à l'échelle internationale au moyen de ses 224 appareils de forage et approximativement 950 employés. Orbit Garant fournit des services aux grandes entreprises minières ainsi qu'aux entreprises minières intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration, de la mise en valeur et de la production minière. La société fournit également des services de forage géotechnique aux sociétés d'exploration de mines et de minéraux, aux cabinets d'ingénieurs et de consultants en environnement, ainsi qu'aux agences du gouvernement. Soudure Royale, une filiale d'Orbit Garant, fabrique des appareils de forage sur mesure pour des projets de forage conventionnels et spécialisés.



Opérations sur ~ 40 sites de forage

- Canada, États-Unis, Mexique, Amérique du sud, Afrique de l'ouest
- Présence croissante en Ontario, dans l'est du Canada et au Nunavut
- Importance accrue accordée aux opportunités d'affaire à l'international



Notre mission

Fournir des services de forage minier et géotechnique et des produits de pointe pour nos clients du Canada et du monde entier. Maintenir les compétences, l'innovation et les capacités requises pour répondre aux besoins changeants de nos clients.

Notre vision

Devenir le point de référence pour la meilleure entreprise de la catégorie au sein du secteur du forage minier, pour nos employés, nos clients, nos investisseurs et nos partenaires d'affaires.

Nos valeurs

Le travail d'équipe : établir les priorités et faciliter le transfert de connaissances et de compétences afin de maximiser les contributions de chacun à la réussite de chaque projet.

Le respect : établir et maintenir des relations entre nos employés, nos clients et nos partenaires d'affaires basées sur la transparence, l'honnêteté, l'intégrité, la confiance et la sensibilisation.

La santé et la sécurité : s'assurer que nos employés bénéficient d'un environnement de travail approprié et sûr, grâce à des programmes de formation préventifs et à une gestion efficace des risques.

La qualité : proposer des services et des produits adaptés, qui conviennent aux besoins de nos clients, conformément aux normes industrielles les plus rigoureuses.

L'innovation : élaborer de nouvelles méthodes et de nouvelles technologies afin de rester un chef de file du secteur des services et des produits de forage.

Table des matières

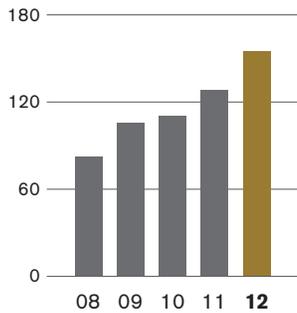
1	Points saillants financiers	34	Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière
2	Message du président du conseil d'administration	35	Rapport de l'auditeur indépendant
3	Message du président-directeur général	36	États financiers consolidés
4	Innovation	40	Notes complémentaires aux états financiers consolidés
6	Étendre nos horizons	67	Directeurs et officiers
8	Bases solides	68	Renseignement à l'intention des actionnaires
10	Dans nos communautés		
12	Rapport de gestion		

Points saillants financiers

(Exercices terminés les 30 juin)

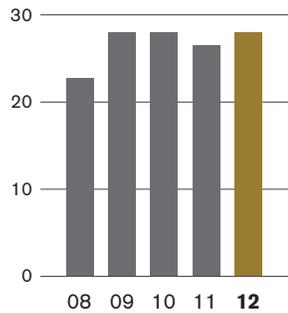
Revenus

(en millions de \$ canadiens)



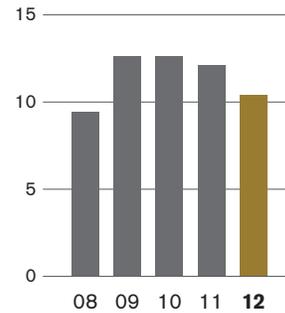
BAIIA

(en millions de \$ canadiens)



Bénéfice net

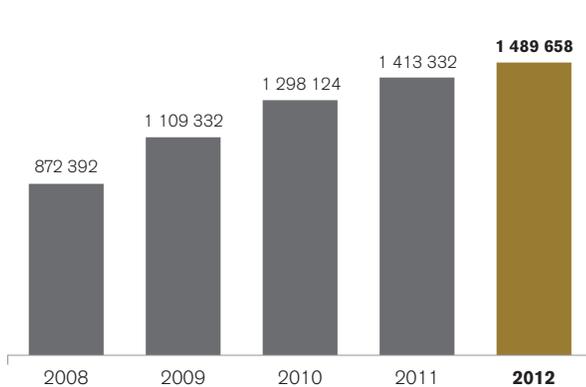
(en millions de \$ canadiens)



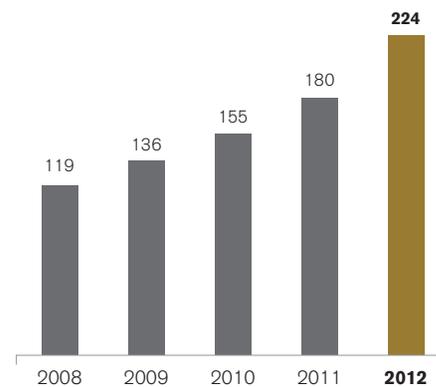
Faits saillants de l'exploitation pour 2012

- 1,5 million de mètres forés, un nombre record
- Acquisition de Lantech Drilling Services Inc., une société du Nouveau-Brunswick
- Augmentation du parc d'appareils de forage à 224, comparativement aux 180 à la fin de l'exercice 2011
- Dépenses en immobilisations de 18,4 millions de dollars pour soutenir l'activité commerciale accrue

Mètres forés



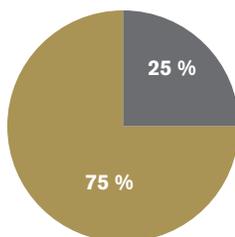
Nombre de foreuses



Répartition des revenus de 2012

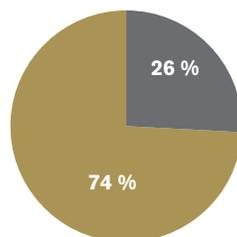
(Pour l'exercice terminé le 30 juin 2012)

Ressources



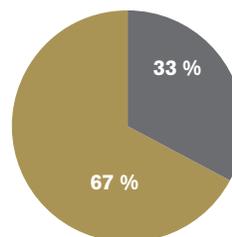
■ Métaux de base
■ Or

Clients



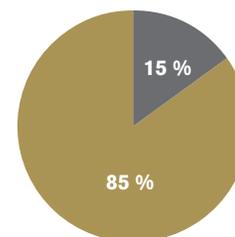
■ Juniors
■ Majeurs et intermédiaires

Forage



■ Souterrain
■ Surface

Régions



■ International
■ Canada

Message du président du conseil d'administration

Guthrie J. Stewart

Président du conseil d'administration



Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de l'exercice 2012 d'Orbit Garant. Le thème du rapport de cette année, « *Étendre nos horizons* », reflète le développement continu d'Orbit Garant à titre d'importante société canadienne de forage minéral.

Grâce à notre acquisition de Lantech Drilling pendant le deuxième trimestre de l'exercice 2012, nous avons ouvert un portail vers le marché africain du forage minéral, établi un nouveau carrefour opérationnel dans le Canada atlantique et amélioré nos services de base avec l'ajout de compétences en forage de minerai de fer et géotechnique. Voilà seulement trois des initiatives importantes que nous avons lancées pour améliorer les services que nous proposons, renforcer notre capacité et élargir les occasions de faire des affaires.

Au cours des deux derniers exercices, Orbit Garant a investi la somme totale de 44,8 millions de dollars d'investissement pour soutenir notre croissance. Ces investissements ont été déployés :

- l'agrandissement de notre parc d'appareils de forage, avec 32 nouveaux appareils de forage produits par Soudure Royale, notre filiale de fabrication;
- la construction d'un nouveau siège social à Val-d'Or, qui nous permettra de consolider toutes nos activités dans un nouvel établissement plus grand et mieux adapté à nos besoins;
- les acquisitions de Morris Drilling et Lantech Drilling, qui ont ensemble ajouté 37 appareils de forage supplémentaires au parc d'Orbit Garant; et
- l'acquisition d'Advantage Control Technologies, qui a fourni la technologie de contrôle et de surveillance informatisée du forage que nous mettons présentement en œuvre dans le parc d'appareils de forage de la société.

Orbit Garant a fait ces investissements afin de s'assurer que nous disposons de la capacité nécessaire pour répondre à la demande pour nos services, mais également, et particulièrement avec la nouvelle technologie de forage informatisée, de démontrer notre engagement à devenir un chef de file du secteur.

Bien qu'Orbit Garant ait maintenu sa croissance régulière du revenu pendant l'exercice 2012, une baisse des taux d'utilisation des appareils de forage, au cours de la deuxième moitié de l'exercice, a eu des répercussions défavorables sur notre rentabilité. Il semble que nous nous dirigeons vers une période d'affaiblissement de la demande, car l'incertitude des marchés financiers a limité bon nombre des petites sociétés minières clientes d'Orbit Garant dans leurs efforts d'accéder au capital nécessaire pour maintenir leurs activités d'exploration. Par conséquent, nous surveillons étroitement les conditions du marché et nous assurons une gestion serrée de nos dépenses d'immobilisations, mais en tant que société, nous continuons de nous engager à développer nos points forts et à rester en bonne position pour les occasions d'affaires futures.

Orbit Garant a traversé une période de croissance rapide qui a ajouté de la capacité à nos points forts de base et qui nous a fourni la possibilité de rechercher de nouvelles occasions sur le marché et d'élargir nos horizons. Nous sommes convaincus que nous sommes en excellente position pour exploiter notre élargissement, nos capacités et nos occasions d'affaires afin de créer de la valeur pour nos actionnaires. Pendant l'année à venir, la haute direction d'Orbit Garant se concentrera sur l'optimisation de l'utilisation des capacités et l'augmentation de la productivité, dans un effort concerté pour améliorer la rentabilité. Nous continuerons à rechercher des occasions de croissance stratégique. Un domaine dans lequel Orbit Garant a l'intention de se montrer plus dynamique est celui du développement de nos activités internationales par l'entremise d'initiatives organiques ou, si les conditions sont propices, d'acquisitions.

En conclusion, je souhaite tout d'abord reconnaître les efforts énormes faits par toute l'équipe d'Orbit Garant pour gérer la croissance de la société et maintenant consolider nos gains. Je souhaite également reconnaître mes collègues administrateurs, à savoir Pierre Alexandre, Patrick Godin, William Gula, Jean-Yves Laliberté et Edmund Stuart, pour leurs conseils et leurs contributions dévouées à la réussite d'Orbit Garant. Votre conseil d'administration promet de veiller à ce qu'Orbit Garant réalise tout son potentiel. Merci pour votre soutien.

A handwritten signature in black ink that reads "Guthrie J. Stewart". The signature is fluid and cursive, with a small dot at the end.

Guthrie J. Stewart

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Message du président-directeur général

Eric Alexandre
Président-directeur général



Au cours de l'exercice 2012, Orbit Garant a réalisé sa cinquième année consécutive de croissance du revenu depuis qu'elle est devenue une société cotée en bourse, en 2008. Pendant l'exercice 2012, nous avons foré 1,5 million de mètres, un nouveau sommet, et nous avons généré un revenu record de 154,8 millions de dollars, soit une augmentation de 21,2 % par rapport à 2011. La croissance de notre revenu a été générée par de nouveaux contrats de forage, des recettes supérieures à la normale par mètre foré et notre acquisition de Lantech Drilling Inc. pendant le deuxième trimestre. Toutefois, nos marges brutes et notre bénéfice net ont baissé pendant l'exercice 2012, en raison des taux d'utilisation inférieurs aux prévisions pendant la deuxième moitié de l'année, attribuables au temps exceptionnellement doux que nous avons observé en mars, ce qui a touché nos activités de forage au Québec et en Ontario; les sociétés minières juniors qui sont nos clients ont également réduit leurs activités de forage pendant le quatrième trimestre.

Bien qu'environ 74 % de nos revenus proviennent de grandes sociétés minières ou intermédiaires, les sociétés minières juniors constituent tout de même une partie importante de nos activités. Dans la deuxième moitié de l'exercice 2012, il a été difficile pour les sociétés minières juniors d'accéder au capital, et pour cette raison certains de ces clients ont suspendu ou limité leurs programmes d'exploration.

Les grandes sociétés minières et les sociétés minières intermédiaires continuent d'être très actives, et tout indique que la situation devrait se maintenir. De plus, nous tirons actuellement environ 75 % de nos revenus de produits relatifs à l'or, qui demeure à des prix historiquement élevés; cela devrait donc soutenir l'exploration et le développement continu et actifs. Au début de l'exercice 2013, 70 % de notre capacité pour l'année était déjà réservée.

Notre acquisition de la société Lantech Drilling, basée au Nouveau-Brunswick, nous permet non seulement d'améliorer nos points forts de base, mais également d'étendre nos horizons pour appuyer notre croissance à long terme :

- en fournissant à Orbit Garant un nouveau carrefour opérationnel dans l'est du Canada;
- en ajoutant 32 appareils de forage à notre parc;
- en renforçant notre équipe avec des cadres supérieurs, des foreurs et des techniciens sur site extrêmement compétents;
- en nous apportant des compétences supplémentaires dans les domaines du forage pour le minerai de fer et les services géotechniques;
- en étendant notre clientèle; et
- en établissant pour Orbit Garant un point d'entrée stratégique sur le marché du forage minéral de l'ouest de l'Afrique, où les marges sont plus élevées.

Nous estimons que nos solutions informatisées de contrôle et de surveillance du forage apporteront une contribution importante à la réduction des coûts de main-d'œuvre et de consommables de nos activités de forage minéral futures et nous aideront à améliorer notre productivité. Parmi les avantages directs de la technologie pour les clients, on peut citer la visibilité en temps réel des progrès du forage et des carottes sur Internet, une amélioration de l'exactitude et de l'uniformité des résultats, et des rapports détaillés du rendement disponibles sur demande. À la fin de l'exercice 2013, nous prévoyons avoir au moins 30 appareils de forage dotés de notre technologie de surveillance et de contrôle informatisée.

En dépit des incertitudes économiques à l'échelle mondiale, nous sommes certains que les éléments fondamentaux à plus long terme de nos activités demeurent positifs. Nous avons effectué des investissements considérables dans notre plateforme de croissance au cours des 24 derniers mois, ce qui nous a permis d'améliorer notre capacité, nos services et notre présence géographique sur les marchés. Nous avons renforcé nos points forts de base et nous avons élargi nos horizons. À l'avenir, nous nous concentrerons sur les aspects de nos activités que nous pouvons contrôler, ce qui inclut l'amélioration de notre productivité, l'augmentation des taux d'utilisation, la limitation des coûts et le développement de valeur pour nos clients. À la fin de l'exercice, nous possédions un fonds de roulement de 60,3 millions de dollars et nous avons accès à une marge de crédit renouvelable avec une importante banque à charte, ce qui nous procure la flexibilité financière dont nous avons besoin pour rechercher des occasions de croissance stratégique au Canada et à l'échelle internationale, au fur et à mesure qu'elles se présentent.

Pour conclure, je souhaite remercier nos employés pour leur dévouement, leur travail d'équipe et leur engagement envers nos valeurs communes. Je suis fier de leur participation. Et à nos actionnaires, merci de votre soutien continu.

Eric Alexandre
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TECHNOLOGIE INFORMATISÉE DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE



Notre technologie informatisée de surveillance et de contrôle réduit les coûts de la main-d'œuvre et le coût des consommables du forage minier, en plus d'améliorer la sécurité. De plus, les résultats des essais effectués jusqu'à maintenant indiquent que les foreurs chevronnés qui ont recours à la technologie peuvent augmenter considérablement leur productivité et que les foreurs de moindre expérience peuvent améliorer leur productivité plus rapidement, par rapport aux appareils de forage conventionnels. Parmi les avantages directs de la technologie pour les clients, on peut citer la visibilité en temps réel des progrès du forage et des carottes sur Internet, une amélioration de l'exactitude et de l'uniformité des résultats, et des rapports détaillés du rendement disponibles sur demande.



Nous prévoyons que d'ici à la fin de l'exercice 2013, nous aurons au moins 30 appareils de forage dotés de notre technologie informatisée de surveillance et de contrôle.

Étendre nos horizons

ENTRÉE SUR LE MARCHÉ AFRICAIN

L'acquisition de Lantech Drilling a procuré à Orbit Garant un point d'entrée stratégique sur le marché du forage minier de l'Afrique de l'ouest, où les marges sont plus élevées. Nous avons l'intention de tirer parti de la base d'activités de forage minier et de services géotechniques établie par Lantech Drilling en Afrique de l'ouest afin de poursuivre des activités de développement d'occasions d'affaires tant en Afrique de l'ouest qu'en Afrique du Sud.



EST DU CANADA

En 2012, Orbit Garant a établi un nouveau carrefour opérationnel dans l'est du Canada, région riche en ressources minérales.



NUNAVUT

Le Nunavut est une région à la croissance rapide pour l'exploration et la mise en valeur de ressources minérales. Orbit Garant développe une réputation solide de fournisseur fiable de services de forage dans l'un des climats les plus rigoureux au monde.



MINERAI DE FER

Grâce à notre acquisition de Lantech Drilling, Orbit Garant fournit maintenant des services de forage de minerai de fer pour d'importantes sociétés minières au Canada et en Afrique de l'ouest.



FORAGE GÉOTECHNIQUE

Nous avons ajouté des compétences en forage géotechnique à notre gamme de services grâce à notre acquisition de Lantech Drilling. Le forage géotechnique est utilisé pour évaluer le sol ou les formations rocheuses afin d'interpréter la géologie du site et les conditions structurales afin de se préparer à la construction d'infrastructure comme des ponts, des routes et des bâtiments. Nos services de forage géotechniques peuvent également être utilisés pour des évaluations environnementales.

Bases solides



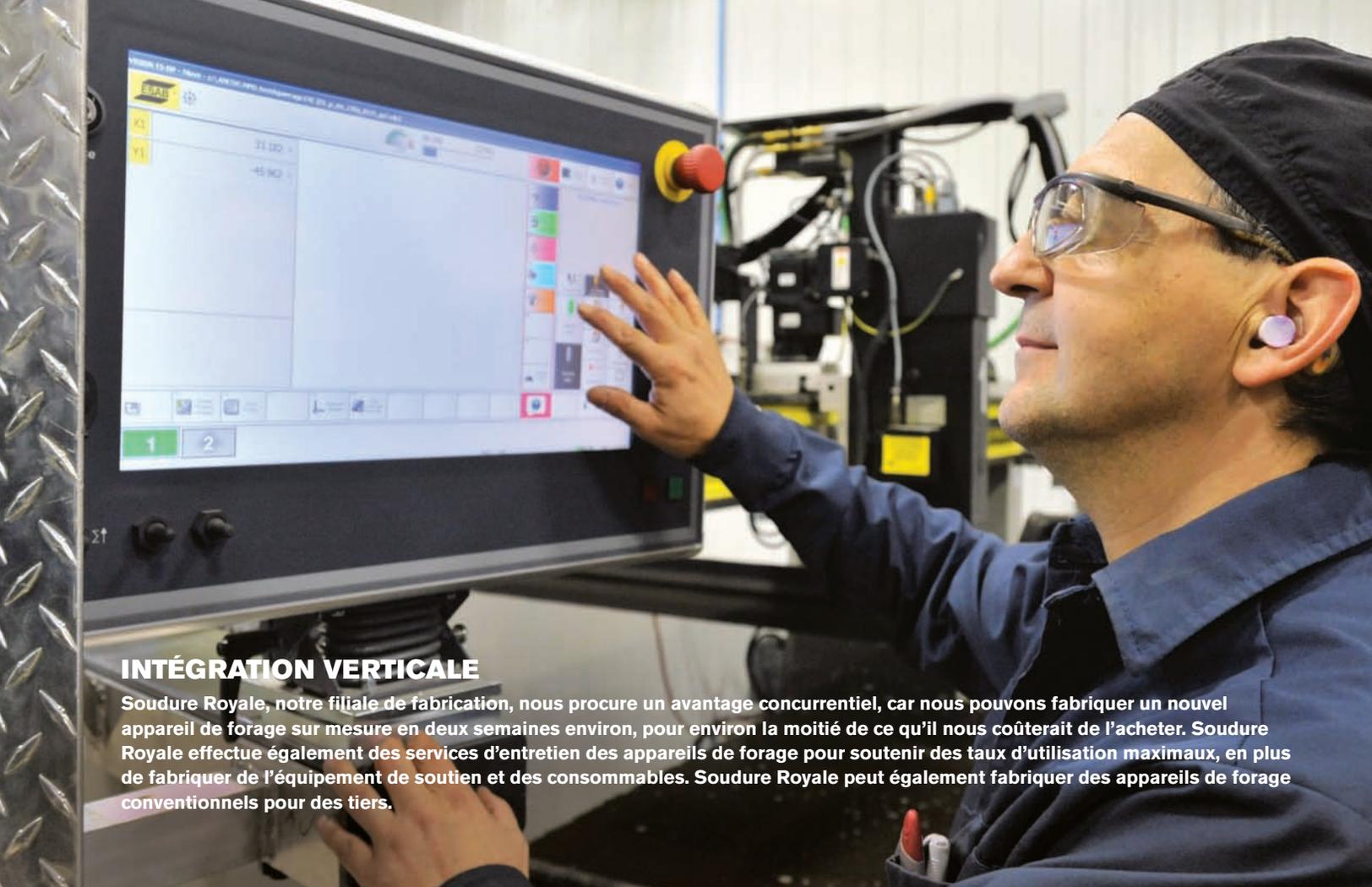
FORAGE SPÉCIALISÉ

Les services de forage spécialisé d'Orbit Garant peuvent traiter des projets souterrains complexes, des trous de diamètre supérieur ou plus profonds, et ils peuvent se charger de projets éloignés qui nécessitent un forage héliportable. À l'heure actuelle, le forage spécialisé représente environ 60 % de notre revenu. Cela augmente la stabilité de nos activités, car les contrats sont généralement à plus long terme et les coûts de transfert pour nos clients sont plus élevés.



SANTÉ ET SÉCURITÉ

La sécurité du lieu de travail est l'une des priorités d'Orbit Garant. Nous cherchons toujours des façons d'améliorer les mesures de prévention par l'entremise de nos programmes de formation. Notre service de santé et de sécurité au travail diffuse des renseignements essentiels sur la sécurité et surveille le respect des politiques dans toutes nos activités. La sécurité du lieu de travail est de la plus grande importance pour nous et pour nos clients. Nous nous engageons à travailler en collaboration avec toutes les parties concernées pour améliorer les mécanismes de prévention, les programmes de formation et la conformité avec les politiques pour maximiser la productivité.



INTÉGRATION VERTICALE

Soudure Royale, notre filiale de fabrication, nous procure un avantage concurrentiel, car nous pouvons fabriquer un nouvel appareil de forage sur mesure en deux semaines environ, pour environ la moitié de ce qu'il nous coûterait de l'acheter. Soudure Royale effectue également des services d'entretien des appareils de forage pour soutenir des taux d'utilisation maximaux, en plus de fabriquer de l'équipement de soutien et des consommables. Soudure Royale peut également fabriquer des appareils de forage conventionnels pour des tiers.



FORMATION DES FOREURS

L'efficacité opérationnelle dans le secteur du forage minier est directement liée à la qualité de la main-d'œuvre d'une société, ainsi qu'à la productivité et à la sécurité de ses foreurs. Orbit Garant fournit un programme de formation exhaustif et sur mesure pour les foreurs, les aides-foreurs et les contremaîtres, afin de soutenir le rythme de la demande croissante pour ses services. Le programme de formation de la société met l'accent sur le contrôle de la qualité, le rendement, l'intendance environnementale et particulièrement sur la sécurité.

Dans nos communautés

FORAGE
ORBIT  **GARANT**
DRILLING

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Orbit Garant s'engage à développer des relations solides au sein des collectivités dans lesquelles nous œuvrons. En avril 2012, la Chambre de commerce de Val-d'Or a nommé Orbit Garant « Entreprise de l'année » pour le rôle que nous avons joué en matière de soutien du développement socio-économique de Val-d'Or et des communautés qui l'entourent.

Nous œuvrons également dans des communautés des Premières Nations, inuites et du nord du Canada afin de favoriser le développement économique durable et l'acquisition de compétences pour les résidents locaux. Nous avons d'excellents antécédents de travail en collaboration avec les communautés du Nord et les populations autochtones et nous recherchons activement des occasions d'étendre notre participation. Orbit Garant s'assure que ces relations sont basées sur des intérêts communs, y compris des avantages économiques mutuels, des normes élevées en matière de santé et de sécurité et une intendance environnementale responsable.

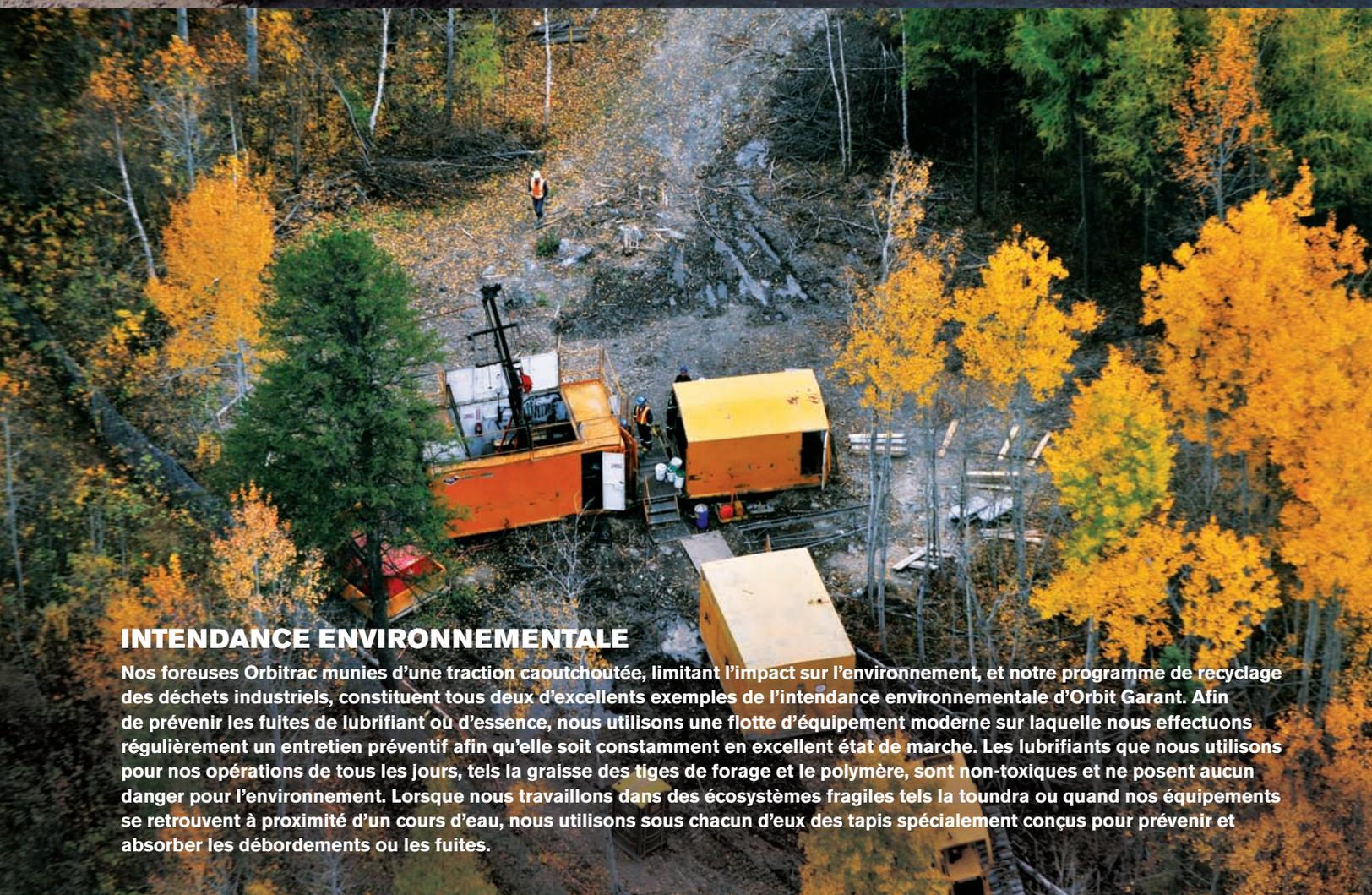
Notre entreprise est consciente que la protection de l'environnement est capitale pour la qualité de vie des générations actuelles et futures. La politique environnementale que nous préconisons repose sur la conviction qu'en optant pour des normes écologiques ambitieuses, nous favorisons l'innovation.





PARTENARIATS STRATÉGIQUES

En 2011, Orbit Garant a établi un partenariat avec le gouvernement du Canada et celui du Nunavut, les associations inuites régionales, les collèges locaux et d'autres sociétés du secteur des ressources pour soutenir le lancement du programme de formation des foreurs d'Arviat Diamond. Pendant sa première année, le programme a certifié 18 nouveaux diplômés, dont plusieurs travaillent maintenant chez Orbit Garant sur des projets au Nunavut. Orbit Garant a conclu d'autres partenariats stratégiques, notamment avec Rainy Lake Tribal Contracting Ltd. pour travailler sur des projets du nord-ouest de l'Ontario; avec Promec Nunavik Inc. pour développer des occasions d'affaires dans la région du Nunavik, dans le nord du Québec; et avec Sarliaq Holdings Ltd. pour développer des occasions d'affaires conjointes au Nunavut.



INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE

Nos foreuses Orbitrac munies d'une traction caoutchoutée, limitant l'impact sur l'environnement, et notre programme de recyclage des déchets industriels, constituent tous deux d'excellents exemples de l'intendance environnementale d'Orbit Garant. Afin de prévenir les fuites de lubrifiant ou d'essence, nous utilisons une flotte d'équipement moderne sur laquelle nous effectuons régulièrement un entretien préventif afin qu'elle soit constamment en excellent état de marche. Les lubrifiants que nous utilisons pour nos opérations de tous les jours, tels la graisse des tiges de forage et le polymère, sont non-toxiques et ne posent aucun danger pour l'environnement. Lorsque nous travaillons dans des écosystèmes fragiles tels la toundra ou quand nos équipements se retrouvent à proximité d'un cours d'eau, nous utilisons sous chacun d'eux des tapis spécialement conçus pour prévenir et absorber les débordements ou les fuites.

RAPPORT DE GESTION

Le présent Rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des sources de financement de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce Rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés audités au 30 juin 2012, par comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion contenus dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2011.

Les états financiers consolidés audités ainsi que les notes y afférentes de la Société pour la période terminée le 30 juin 2012, feront partie des premiers états financiers consolidés audités qui seront préparés avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour l'exercice se terminant le 30 juin 2012. Les modifications sont décrites à la section « Transition aux IFRS » plus loin dans le rapport.

Dans le présent Rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 19 septembre 2012. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour.

Le calcul des pourcentages est basé sur les nombres énoncés dans les états financiers et peut ne pas correspondre aux nombres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés sur lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier entièrement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même si des événements futurs ou tout autre facteur se traduisaient par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon importante les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS

- Augmentation des produits de 21,2 % à 154,8 M\$ pour l'exercice 2012, comparativement à 127,7 M\$ pour l'exercice 2011;
- Nombre record de 1,5 million de mètres forés, comparativement à 1,4 million de mètres pour l'exercice 2011;
- Marge brute ajustée (excluant la charge d'amortissement) de 27,3 %, comparativement à 27,6 % pour l'exercice 2011;
- Augmentation du BAIIA à 27,9 M\$, comparativement à 26,0 M\$ pour l'exercice 2011;
- Bénéfice par action de 0,31 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,30 \$), comparativement à 0,35 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,34 \$), pour l'exercice 2011;
- Acquisition de Lantech Drilling Services Inc., entreprise installée au Nouveau-Brunswick;
- Parc d'appareils de forage atteignant 224 foreuses, comparativement à 180 foreuses à la fin de l'exercice 2011;
- Dépenses d'investissement de 18,4 M\$ pour soutenir la croissance des activités.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant fournit des services de forage au secteur minier, au Canada et à l'international. Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, avec environ 950 employés, la Société gère un parc de 224 appareils de forage.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2012, la Société a acquis toutes les actions de Lantech Drilling Services Inc., (« Lantech Drilling »), une compagnie qui se spécialise dans les services d'exploration et géotechniques aux firmes consultantes en ingénierie et en environnement.

Orbit Garant a des infrastructures rentables et elle est intégrée verticalement à sa filiale Soudure Royale, un fabricant d'appareils de forage pour la Société et pour des tiers, ce qui procure un avantage concurrentiel en matière de prestation de services de forage. La Société concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas, selon la direction, qu'ils soient effectués par de petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs d'exploitation : le forage au Canada (y compris les activités de forage en surface et souterrain et de fabrication au Canada) et le forage à l'international. Les résultats d'exploitation de Lantech Drilling sont inclus dans les produits des activités de fabrication et de forage de surface au Canada pour l'exercice 2012.

Pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2012 (« l'exercice 2012 ») :

- Les services de forage spécialisés, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage conventionnels, représentent environ 60 % des produits totaux de la Société.
- Environ 75 % des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 25 % sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société représentent environ 65 % et 32 % des produits de la Société, respectivement. La division manufacturière représente la tranche restante de 3 % des produits.
- Orbit Garant exerce ses activités dans des pays stables, environ 85 % de ses produits étant générés au Canada. Dans les Amériques, la Société exerce aussi ses activités aux États-Unis, au Mexique et en Guyane. En Afrique de l'Ouest, elle est présente au Libéria et en Mauritanie. Approximativement 92 % des produits de la Société sont en dollars canadiens, ce qui lui assure une plus grande stabilité.
- Environ 74 % des clients de la Société sont de grandes et de moyennes sociétés minières avec lesquelles la Société a conclu des contrats d'une durée allant jusqu'à trois ans.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir l'une des plus grandes sociétés de forage de minerai au Canada, tout en poursuivant les opportunités à l'international et fournir des services de forage souterrain et en surface à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production. La Société applique la stratégie d'entreprise suivante :

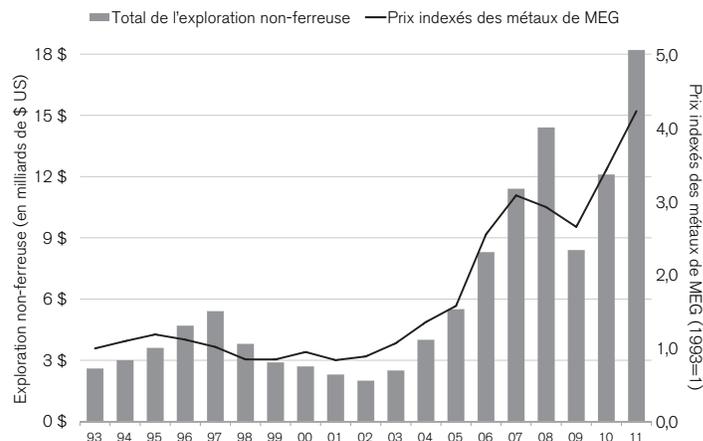
- Servir principalement de grandes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnels, spécialisés et géotechniques;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel répondant aux besoins des clients;
- Maintenir ses engagements en matière de recherche et développement et de nouvelles technologies dans le domaine du forage, comme l'implantation des technologies et contrôles informatisés;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main d'œuvre et de disposer d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer d'autres sites d'exploitation dans des régions stratégiques;
- Évaluer des opportunités stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les actionnaires.

APERÇU DU SECTEUR

La demande de services dans le secteur du forage minier est tributaire des conditions des marchés mondiaux de métaux ferreux (fer) et non-ferreux (or et métaux de base). La vigueur de la demande dépend primordialement du prix des métaux ferreux et non-ferreux, ainsi que de la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration, les programmes de développement ou les activités minières courantes. Malgré l'incertitude de la conjoncture économique mondiale, le prix des métaux demeure généralement favorable. Il y a aussi de l'incertitude quant aux prix futurs des matières premières. Le prix de l'or est actuellement au-dessus de 1 700 \$ US l'once ce qui s'avère positif pour Orbit Garant car approximativement 75 % de ses produits proviennent actuellement des projets reliés à l'or. Les prix des métaux de base et de minerai de fer ont diminué au niveau des prix d'il y a un an, mais restent bien au-dessus de leurs bas prix collectifs de cinq ans et au-dessus des coûts moyens de production. Toutefois, du point de vue de l'accès aux capitaux, l'exercice 2012 a été difficile pour les sociétés minières juniors, ce qui a entraîné une réduction des dépenses d'exploration.

Selon « Metals Economics Group (MEG) », une importante source indépendante d'information et d'analyse sur l'industrie minière mondiale, les budgets mondiaux d'exploration en minerais non-ferreux étaient de 18,2 G\$ US en 2011; un nouveau record. Dans le « World Exploration Trends 2012 Report », « MEG » prévoit une augmentation de 5 % à 15 % de dépenses en exploration en 2012, comparativement à 2011 avec une croissance principalement soutenue par les grandes et moyennes sociétés minières. Au moment de leur rapport, « MEG » notait que les sociétés minières juniors avaient de la difficulté d'accès aux capitaux afin de maintenir ou accroître leurs dépenses d'exploration. Les sociétés minières juniors avaient toujours de la difficulté d'accès aux capitaux.

Estimation des budgets globaux pour exploration non-ferreux et prix des métaux indexés* 1993-2011



Source : Metals Economics Group

* Le prix des métaux indexé, représente un mélange de changements relatifs à un ensemble de prix des métaux par rapport aux pourcentages des dépenses en exploration dédiées à chaque métal par l'industrie, selon les études CES de MEG. La balance agit comme mandataire à l'importance relative à chaque métal à l'intérieur de l'exploration et l'exploitation de l'industrie minière, à un certain moment.

Or

En raison des incertitudes actuelles concernant la conjoncture économique et les marchés financiers à l'échelle mondiale, l'or se distingue encore comme un choix de valeur refuge par les investisseurs. De plus, l'affluence dans les pays en développement rapide, tels que la Chine et l'Inde, a créé une plus grande demande en denrées de luxe, incluant les bijoux en or. Au dépôt de ce document, le prix courant était à plus de 1 700 \$ US l'once.

Malgré la hausse substantielle des prix de l'or depuis la dernière décennie, la production globale annuelle d'or de 2002 à 2010 n'a pas atteint ou surpassé les niveaux historiques obtenus en 2001, indiquant que la croissance des provisions minières est un défi industriel constant. Avec un manque significatif de découvertes de nouveaux gisements et la production à la baisse dans les mines existantes, bon nombre de producteurs d'or ont indiqué leur intention de mettre à contribution leurs réserves de trésorerie pour rechercher de nouveaux projets ou agrandir des gisements existants en vue de remplacer ou de reconstituer les réserves de production.

Métaux de base

Le résultat des prix des métaux de base reflète généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les applications en infrastructures, industrielles et manufacturières. Les prix pour l'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc, les métaux primaires dans l'industrie, ont diminué des niveaux de prix d'il y a un an. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base.

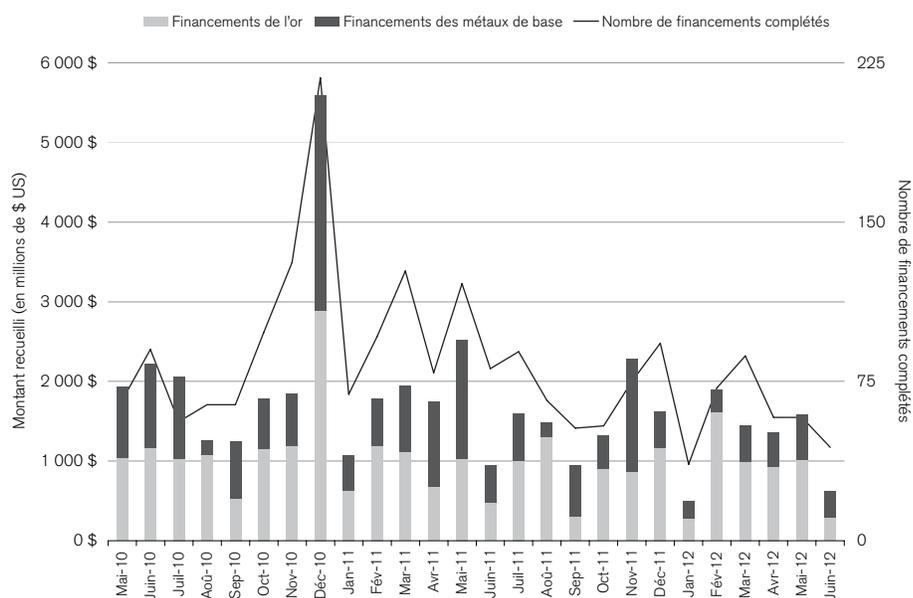
Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. Au moment de ce rapport, les prix de minerai de fer avaient diminué à environ 95,00 \$ US la tonne, comparativement à 177,00 \$ US la tonne l'année dernière, principalement en raison de la diminution de la demande de la Chine; le plus grand consommateur de minerai de fer au monde.

Participants au marché

Grâce à la remontée du prix des produits non-ferreux depuis le creux enregistré sur le marché à la fin de 2008 et au début de 2009, l'industrie minière demeure relativement en bonne santé financière. Les petites et moyennes sociétés minières, qui avaient conservé des liquidités pendant la récession en 2009, ont haussé leur budget d'exploration en 2010 et en 2011 lors du rebondissement des prix des métaux et l'amélioration de l'accès aux capitaux. Toutefois, l'incertitude continue de l'économie mondiale et la volatilité des prix des métaux de base en 2012, font en sorte que les petites et moyennes entreprises d'exploration ont plus de difficultés à se procurer du financement, ce qui a eu comme conséquence une réduction des budgets et des programmes d'exploration. La hausse des prix de production fait en sorte que les sociétés minières reviennent leurs budgets d'exploration et d'investissement. Selon le « MEG », les projets importants (> 2 M\$ US) pour l'or et les métaux de base de mai à juin 2012 ont baissé de plus de 21 % pour la même période de deux mois en 2011.

Financements significatifs juniors et intermédiaires complétés



Source : Metals Economics Group Monitor; Exploration Activity Services

RÉSULTATS GLOBAUX

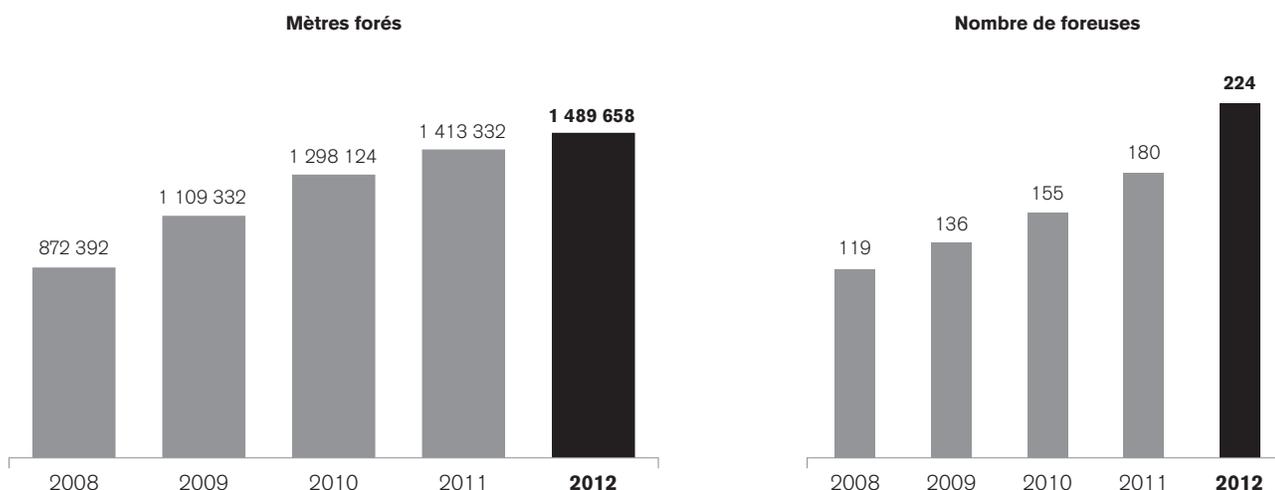
RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012

Exercice terminé le 30 juin * (en millions de dollars)	Exercice 2012	Exercice 2011	Variation 2012	
			par rapport à 2011	Variation (%)
Produits*	154,8	127,7	27,1	21,2
Marge brute*	33,7	28,5	5,2	18,2
Marge brute (%)	21,8	22,3		(0,5)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	27,3	27,6		(0,3)
BAIIA ⁽²⁾	27,9	26,0	1,9	7,4
Mètres forés	1 489 658	1 413 332	76 326	5,4
Bénéfice net*	10,4	11,4	(1,0)	(9,5)
Bénéfice net par action ordinaire				
– de base (\$)	0,31	0,35		
– dilué (\$)	0,30	0,34		

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la charge d'amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽²⁾ BAIIA = Bénéfices avant impôts, intérêts et amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

Au cours de l'exercice 2012, Orbit Garant a foré un nombre record de 1,49 million de mètres, une augmentation de 5,4 % par rapport au 1,41 million de mètres forés au cours de l'exercice 2011. La Société a continué d'agrandir son parc d'appareils de forage, en ajoutant 18 nouvelles foreuses provenant de sa division manufacturière, 32 foreuses provenant de l'acquisition de Lantech Drilling et deux autres provenant d'un tiers. La Société a aussi disposé de 8 foreuses, portant le total de ses appareils de forage à 224 à la fin de l'exercice 2012.



PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Pour l'exercice terminé le 30 juin * (en millions de dollars)	IFRS Exercice 2012	IFRS ⁽¹⁾ Exercice 2011	PCGR du Canada ⁽¹⁾ Exercice 2010
Produits tirés de contrats			
Forage au Canada*	133,0	108,7	99,8
Forage à l'international*	21,8	19,0	10,2
Total*	154,8	127,7	110,0
Marge brute*	33,7	28,5	33,6
Marge brute (%)	21,8	22,3	
Marge brute ajustée (%) ⁽²⁾	27,3	27,6	30,6
Bénéfice net*	10,4	11,4	12,6
Bénéfice net par action ordinaire (\$)	0,31	0,35	0,38
Bénéfice net par action ordinaire dilué (\$)	0,30	0,34	0,38
Total de l'actif*	170,2	142,6	108,5
Dettes à long terme*	26,0	14,7	0,2
Total de mètres forés (millions)	1,5	1,4	1,3
BAIIA ⁽³⁾	27,9	26,0	27,9
BAIIA %	18,0	20,3	25,4

⁽¹⁾ Les chiffres pour l'exercice 2011 ont été retraités afin d'être conformes aux IFRS. L'exercice 2010 demeure inchangé, tel qu'il a été présenté en vertu des PCGR du Canada.

⁽²⁾ Représente la marge brute, excluant la charge d'amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽³⁾ BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Comparaison des exercices 2012 et 2011

Produits tirés de contrats

Les produits tirés de contrats par la Société au cours de l'exercice 2012 se sont établis à 154,8 M\$, par rapport à 127,7 M\$ au cours de l'exercice 2011, ce qui représente une hausse de 27,1 M\$, ou 21,2 %. L'augmentation est attribuable aux nouveaux contrats de forage, à des produits au mètre foré plus élevés et à l'acquisition de Lantech Drilling durant le deuxième trimestre de l'exercice 2012.

La Société a augmenté le nombre total de mètres forés de 5,4 %, à 1,49 million de mètres pendant l'exercice 2012, en raison principalement de l'acquisition de Lantech Drilling.

Les produits tirés de contrats de forage au Canada ont augmenté à 133,0 M\$ au cours de l'exercice 2012, par rapport à 108,7 M\$ au cours de l'exercice 2011, ce qui représente une hausse de 24,3 M\$, ou 22,3 %. L'augmentation est attribuable au nombre additionnel de mètres forés relatifs aux contrats actuels et aux nouveaux contrats ainsi qu'à la contribution des activités de Lantech Drilling au Canada.

Les produits tirés de contrats de forage à l'international ont augmenté de 14,8 %, s'établissant à 21,8 M\$ au cours de l'exercice 2012, par rapport à 19,0 M\$ au cours de l'exercice 2011. La hausse de 2,8 M\$ est attribuable à la hausse des produits par mètre foré et à la contribution des activités de Lantech Drilling en Afrique de l'Ouest.

Marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

La marge brute pour l'exercice 2012 était à la hausse de 18,2 % à 33,7 M\$, par rapport à 28,5 M\$ pour l'exercice 2011. La hausse de la marge brute est principalement attribuable à la hausse des prix et à l'augmentation du volume d'activités, incluant la hausse des activités de forage internationales à marge élevée dans la première moitié de l'exercice 2012. La marge brute pour l'exercice 2012 a diminué à 21,8 %, comparativement à 22,3 % pour l'exercice 2011. Conformément aux IFRS, les charges d'amortissement totalisant 8,5 M\$ sont incluses dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice 2012, comparativement à 6,8 M\$ pour l'exercice 2011. La marge brute ajustée, excluant les charges d'amortissement, a légèrement diminué à 27,3 % à l'exercice 2012, par rapport à la marge brute ajustée de 27,6 % à l'exercice 2011. La réduction de la marge brute pour l'exercice 2012 provient principalement : d'une température exceptionnellement chaude en mars 2012 au Québec et en Ontario, ce qui a provoqué un printemps hâtif et l'arrêt prématuré des activités de forage dans certains sites; un taux de productivité global plus bas en raison de l'ajout de nouveaux foreurs et de la réduction des activités de forage au cours de la seconde moitié de l'exercice 2012 provenant des sociétés minières juniors.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont été de 17,1 M\$ pour l'exercice 2012, comparativement à 11,6 M\$ au cours de l'exercice 2011. Les frais généraux et administratifs ont représenté 11,1 % des produits de l'exercice 2012, par rapport à 9,1 % pour l'exercice 2011. Conformément aux IFRS, la charge d'amortissement de 2,9 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2012, comparativement à 1,9 M\$ pour l'exercice 2011. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la charge d'amortissement et les coûts d'acquisition de 0,4 M\$ relatifs à l'acquisition de Lantech Drilling, totalisent 13,8 M\$ (8,9 % des produits) pour l'exercice 2012, comparativement à 9,7 M\$ (7,6 % des produits) pour l'exercice 2011. La hausse des frais généraux et administratifs est le résultat de l'ajout de personnel, de l'acquisition d'Advantage Control Technologies et de Morris Drilling Inc. au deuxième trimestre de l'exercice 2011, de l'acquisition de Lantech Drilling au deuxième trimestre de l'exercice 2012 et de la charge d'amortissement liée au nouveau centre administratif à Val-d'Or, au Québec.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le BAIIA pour l'exercice 2012 a été de 27,9 M\$, comparativement à 26,0 M\$ pour l'exercice 2011, soit une hausse de 1,9 M\$, ou 7,4 %. Le BAIIA représente 18,0 % des produits pour l'exercice 2012, comparativement à 20,3 % des produits pour l'exercice 2011.

Charges financières

Les intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires pour l'exercice 2012 ont été de 1,3 M\$, comparativement à 0,6 M\$ pour l'exercice 2011. L'augmentation des frais d'intérêts est le résultat des acquisitions d'entreprises et de l'augmentation du fonds de roulement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'est élevé à 4,7 M\$ pour l'exercice 2012, comparativement à 5,3 M\$ pour l'exercice 2011.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour l'exercice 2012 a totalisé 10,4 M\$, soit 0,31 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action de 0,30 \$), comparativement à 11,4 M\$, soit 0,35 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action de 0,34 \$), pour l'exercice 2011. La diminution est principalement attribuable à la hausse des frais généraux et administratifs et des coûts financiers.

ANALYSE SOMMAIRE DE L'EXERCICE 2011 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2010

(Les chiffres pour l'exercice 2011 ont été retraités afin d'être conformes aux IFRS. L'exercice 2010 demeure inchangé, tel qu'il a été présenté en vertu des PCGR du Canada.)

Les produits de l'exercice terminé le 30 juin 2011 ont atteint 127,7 M\$, comparativement à 110,0 M\$ pour l'exercice 2010, soit une hausse de 17,7 M\$ ou 16,2 %.

Les marges brutes ajustées pour l'exercice 2011 ont été de 27,6 %, comparativement à 30,6 % pour l'exercice 2010. La marge brute au cours de l'exercice 2011 a été de 28,5 M\$, comparativement à 33,6 M\$ pour l'exercice 2010, soit une baisse de 15,3 %. Cette baisse s'explique par la concurrence accrue en matière de prix en raison de la situation du marché à ce moment.

Le bénéfice net pour l'exercice 2011 a totalisé 11,4 M\$, ou 0,35 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,34 \$), comparé à 12,6 M\$ ou 0,38 \$ par action (un résultat de base et dilué) pour l'exercice 2010.

RÉSULTATS GLOBAUX RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2012				Exercice 2011 ⁽¹⁾			
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Produits tirés de contrats*	43,6	41,7	32,4	37,1	41,0	33,4	25,9	27,4
Marge brute*	7,7	10,0	7,1	8,9	10,1	6,8	5,9	5,7
Marge brute %	17,7	23,9	21,7	24,0	24,7	20,4	22,9	20,5
Marge brute ajustée % ⁽²⁾	22,6	29,4	28,3	29,5	29,2	25,7	29,1	26,1
Bénéfice net*	1,3	3,5	1,9	3,7	4,6	2,3	2,3	2,2
BAIIA ⁽³⁾	5,5	8,3	5,8	8,3	9,3	6,0	5,4	5,3
Bénéfice net par action ordinaire (\$)								
– de base	0,04	0,10	0,06	0,11	0,14	0,07	0,07	0,07
– dilué	0,04	0,10	0,05	0,11	0,13	0,07	0,07	0,07

⁽¹⁾ Les chiffres pour l'exercice 2011 ont été retraités afin d'être conformes aux IFRS.

⁽²⁾ Reflète la marge brute, excluant la charge d'amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽³⁾ BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

SAISONNALITÉ

Les produits de la Société sont tributaires de quelques tendances saisonnières. Dans la division de forage souterrain, des arrêts prévus au cours des congés et des vacances d'été dans certaines régions ont entraîné une baisse des produits générés au cours de ces périodes. Dans la division canadienne de forage en surface, les conditions météorologiques au printemps et à l'automne entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur remaniement en fonction des fluctuations saisonnières. De même, dans la division internationale de forage en surface, les conditions météorologiques à certaines périodes de l'année rendent le forage difficile, ce qui entraîne des fluctuations des produits.

ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2011

Produits tirés de contrats

Les produits au quatrième trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2012 (« T4 2012 ») ont atteint 43,6 M\$, une augmentation de 2,6 M\$ ou 5,9 %, par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2011 (« T4 2011 »). Le nombre de mètres forés a diminué à 402 126 au T4 2012 contre 426 525, au T4 2011. Les produits moyens par mètre foré de la Société au T4 2012 étaient de 105,83 \$, comparativement à 94,12 \$ au T4 2011.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 38,9 M\$ au T4 2012, alors qu'ils se chiffraient à 33,8 M\$ au T4 2011. Il s'agit d'une hausse de 14,7 %, reflétant la hausse des produits par mètre foré et la contribution de Lantech Drilling. La hausse est principalement attribuable aux activités de Lantech Drilling nouvellement acquises par la Société.

Les produits des activités de forage internationales ont été de 4,7 M\$ au T4 2012, comparativement à 7,3 M\$ au T4 2011, soit une baisse de 35,1 % attribuable à la baisse de la demande de service de forage.

Marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

La marge brute au T4 2012 a baissé de 23,9 % à 7,7 M\$, par rapport à 10,1 M\$ au T4 2011. La marge brute pour le T4 2012 a diminué pour atteindre 17,7 %, comparativement à 24,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Conformément aux IFRS, les charges d'amortissement totalisant 2,1 M\$ sont incluses dans le coût des produits tirés de contrats pour le T4 2012, comparativement à 1,9 M\$ pour le T4 2011. La marge brute ajustée, excluant les charges d'amortissement, a diminué à 22,6 % au T4 2012 par rapport à 29,2 % au T4 2011. La baisse de la marge brute au T4 2012 reflète la diminution des activités de forage internationales à marge élevée des sociétés minières juniors.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont été de 5,1 M\$ (11,7 % des produits) au T4 2012, en hausse par rapport à 3,4 M\$ (8,3 % des produits) au T4 2011. Conformément aux IFRS, la charge d'amortissement de 0,9 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2012, comparativement à 0,6 M\$ pour l'exercice 2011. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la charge d'amortissement totalisent 4,2 M\$ (9,7 % des produits) pour l'exercice 2012, comparativement à 2,8 M\$ (6,8 % des produits) pour l'exercice 2011. La hausse des frais généraux et administratifs au T4 2012 résulte principalement à l'augmentation du personnel à la nouvelle division de Sudbury en Ontario, de l'acquisition de Lantech Drilling et de la charge d'amortissement du nouveau centre administratif à Val-d'Or, au Québec.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le BAIIA a été de 5,5 M\$ (12,9 % des produits) au T4 2012, comparativement à 9,3 M\$ (22,7 % des produits) pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une baisse de 3,8 M\$, ou 39,6 %. La baisse est principalement attribuable à la diminution des activités de forage internationales durant le trimestre.

Charges financières

Pour le T4 2012, les intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevés à 0,4 M\$, par rapport à 0,2 M\$ au T4 2011.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a été de 0,8 M\$ pour le T4 2012, alors qu'il s'élevait à 2,0 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le T4 2012 s'est chiffré à 1,3 M\$, ou 0,04 \$ par action (de base et dilué), comparativement à 4,6 M\$, ou 0,14 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,13 \$), au T4 2011. La réduction du bénéfice net découle de la réduction des activités de forage internationales et à l'augmentation des frais généraux et administratifs.

INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE

À l'exception des dollars américains mentionnés ci-dessous, la totalité des produits de la Société est libellée en dollars canadiens. L'exposition principale de la Société aux fluctuations de change résulte de certains achats libellés en dollars américains qui ont été contrebalancés en partie par les produits d'environ 13,0 M\$ générés en dollars américains, principalement liés aux activités de forage internationales. Au 30 juin 2012, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 0,9 M\$ (0,3 M\$ au 30 juin 2011) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 2,2 M\$ (0,4 M\$ au 30 juin 2011).

Au 30 juin 2012, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution annuelle correspondante du bénéfice net et du résultat global d'environ 0,2 M\$ (négligeable au 30 juin 2011).

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel se sont chiffrés à 28,7 M\$ pour l'exercice 2012, comparativement à 26,3 M\$ pour l'exercice 2011.

L'augmentation de l'utilisation de la trésorerie et des éléments hors trésorerie du fonds de roulement est principalement liée à l'augmentation des débiteurs et des stocks. Ces augmentations sont attribuables à l'augmentation des activités de forage et à la décision de la Société d'assurer un approvisionnement suffisant en matières consommables au moyen de commandes plus grosses pour répondre aux besoins liés à l'exploitation.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 22,1 M\$ pour l'exercice 2012, comparativement à 22,7 M\$ pour l'exercice 2011. Pendant l'exercice 2012, un montant de 18,4 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, incluant de nouveaux appareils de forage, du matériel et des nouvelles installations situées à Val-d'Or, au Québec, et une entrée de trésorerie de 1,7 M\$ a été comptabilisée par suite de la cession d'immobilisations corporelles. Par comparaison, pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, un montant de 18,6 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, et une entrée de trésorerie de 1,2 M\$ a été comptabilisée pour la cession d'une immobilisation corporelle.

Au cours de l'exercice 2012, un montant de 5,4 M\$ a été utilisé pour l'acquisition de Lantech Drilling. Au cours de l'exercice 2011, 5,8 M\$ ont été utilisés pour des acquisitions d'entreprises et 0,5 M\$ l'a été en considération de la disposition d'un investissement.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement sont de 8,6 M\$ pour l'exercice 2012. Pour l'exercice 2011, les flux de trésorerie provenant des activités de financement étaient de 14,4 M\$. Au cours de l'exercice 2012, la Société a fréquemment retiré certains montants de sa facilité de crédit de 40 M\$ et a remboursé partiellement certains montants. Durant l'exercice 2012, ces activités ont résulté en un emprunt additionnel de 8,5 M\$. Au 30 juin 2012, la dette à long terme, incluant la partie à court terme, était de 26,4 M\$. La dette a été utilisée afin d'appuyer l'acquisition de Lantech Drilling, ainsi que l'acquisition d'autres actifs et immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2012, le fonds de roulement de la Société était de 60,3 M\$, comparativement à 50,0 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Les besoins de la Société en fonds de roulement sont principalement liés à l'acquisition de stocks et au financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition d'appareils de forage et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidités de la Société sont les activités opérationnelles, les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit ») et les activités de financement par actions. Le 27 mai 2011, Orbit Garant a obtenu une facilité de crédit garantie renouvelable de quatre ans d'un montant de 40,0 M\$ (la « facilité de crédit »). Orbit Garant et ses prêteurs ont l'option d'augmenter les fonds disponibles en vertu de cette nouvelle facilité de crédit, jusqu'à concurrence d'un total de 60,0 M\$, sous réserve de certaines conditions. La facilité de crédit servira à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et fournira la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. Cette facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 27 mai 2015. Au 30 juin 2012, la Société avait utilisé 25,6 M\$.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telles que : fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs de la Société, attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des parties liées, dépenses d'investissement et vente de certains actifs.

Au 30 juin 2012, la Société avait les obligations contractuelles futures suivantes :

* (en milliers de dollars)	Total \$	Moins de 1 an \$	2 à 3 ans \$	4 à 5 ans \$
Emprunt bancaire*	—	—	—	—
Dette à long terme*	26 582	401	316	25 865
Contrats de location simple*	1 554	468	690	396
Contrepartie conditionnelle*	4 800	1 600	3 200	—
Autres obligations à long terme*	—	—	—	—
Total*	32 936	2 469	4 206	26 261

OPÉRATIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

La Société est liée à 2867-3820 Québec Inc. (propriété de M. Pierre Alexandre, vice-président de la Société). La Société était également liée à 6483976 Canada inc. (Usinage X-Spec) jusqu'au 31 janvier 2011 en raison de l'influence notable qu'elle exerçait sur cette société.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés liées :

* (en milliers de dollars)	30 juin 2012	30 juin 2011
Ventes*	-	47
Achats*	-	1 267
Loyers*	20	95

Toutes ces opérations entre parties liées sont mesurées à la juste valeur.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés reflètent la première application des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada le 1^{er} janvier 2011. Toutes les informations à fournir et explications relatives à la première application des IFRS sont présentées à la note 22, qui fournit l'information jugée importante pour la compréhension des premiers états financiers en IFRS de la Société. Cette note présente également le rapprochement entre les données financières de 2011 établies selon les PCGR du Canada et les données financières de 2011 établies selon les IFRS, y compris le rapprochement des états consolidés des résultats et du résultat global et des tableaux consolidés des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, ainsi que le rapprochement des bilans consolidés et des états consolidés des variations des capitaux propres au 1^{er} juillet 2010 et au 30 juin 2011.

Les états financiers consolidés en IFRS ont été préparés conformément aux méthodes comptables suivantes :

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Ces états financiers consolidés doivent être lus en parallèle avec l'information relative à la transition aux IFRS comprise à la note 22.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 19 septembre 2012.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles qui ont été mesurées à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Conversion des devises

Les états financiers des établissements étrangers sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif, et selon les taux de change moyens au cours de la période pour les produits et les charges. Les ajustements découlant de l'écart de conversion de devises sont inscrits aux autres éléments du résultat global.

Les transactions conclues en monnaies étrangères sont des transactions libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. Les transactions conclues en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change sur les actifs et passifs libellés en devises sont inclus dans l'état du résultat global.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Goodwill

Le goodwill découle initialement d'une acquisition d'entreprise. Il est évalué et comptabilisé comme l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % de la participation dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, le goodwill attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur les durées suivantes :

Relation client	36 mois
Développement de technologies de forage	60 mois
Accord de non-concurrence	36 mois

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Dépréciation des actifs à long terme

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société vérifie si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de cession, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être reprise dans l'état de résultat jusqu'à concurrence de l'excédent de la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur comptable.

Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

L'impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode de report variable. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporelles seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les éléments d'actif et de passif d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, à un montant qu'il est plus probable qu'improbable de réaliser. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité des transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat. Les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés au moment de la prestation des services, et les produits des ventes de foreuses sont comptabilisés au moment de l'expédition. La Société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes qu'un accord existe, que les services ont été fournis, que les marchandises ont été expédiées, que le prix demandé à l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre quotidien moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice par action dilué est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante de la réserve réglée en instruments de capitaux propres. Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux bénéficiaires non distribués.

TRANSITION AUX IFRS

Les états financiers consolidés de la Société sont préparés selon les IFRS, telles qu'elles sont décrites dans les méthodes comptables (note 3). La date du bilan d'ouverture en IFRS et la date de transition de la Société à ces normes sont le 1^{er} juillet 2010. IFRS 1 exige la présentation d'informations financières comparatives et impose aux nouveaux adoptants, dont la Société, l'application rétrospective de toutes les IFRS en vigueur pour l'exercice se terminant le 30 juin 2012 pour la Société. Cependant, elle prévoit certaines exemptions optionnelles et certaines exceptions obligatoires pour les nouveaux adoptants des IFRS.

Avant l'adoption des IFRS, les états financiers consolidés de la Société étaient préparés selon les PCGR du Canada pour toutes les périodes allant jusqu'au 30 juin 2010, y compris l'exercice terminé à cette date. La Société a mis en application IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, pour préparer ses premiers états financiers consolidés en IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat net, le résultat global et les flux de trésorerie est présentée dans cette note et est expliquée en détail dans les notes relatives aux tableaux.

Choix initiaux lors de l'adoption

La Société a appliqué IFRS 1 lors de la préparation des présents états financiers consolidés. La Société est tenue d'établir les méthodes comptables selon les IFRS à compter de la date de transition et, de façon générale, d'appliquer ces méthodes rétrospectivement pour déterminer le bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} juillet 2010. IFRS1 fournit un certain nombre d'exceptions obligatoires et d'exemptions optionnelles au principe général d'application rétrospective lors de la transition des PCGR du Canada aux IFRS par la Société. Les descriptions des exemptions et des exceptions applicables sont détaillées ci-dessous, de même que les choix de la Société :

Exceptions obligatoires aux IFRS adoptées par la Société

Estimations – Conformément à IFRS 1, les estimations établies selon les IFRS par une entité à la date de transition aux IFRS doivent être conformes aux estimations établies à la même date selon les PCGR du Canada antérieurs, à moins qu'il existe des éléments probants objectifs que ces estimations étaient erronées. Les estimations faites antérieurement par la Société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées lors de l'application des IFRS.

Choix des exemptions optionnelles appliquées par la Société

Regroupements d'entreprises – IFRS 1 permet d'appliquer IFRS 3R (révisé), *Regroupements d'entreprises*, rétrospectivement ou prospectivement à partir de la date de transition. L'application rétrospective exigerait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition. La Société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3R aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition, de sorte que ces regroupements d'entreprises n'ont pas été retraités. Par conséquent, IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, doit aussi être appliquée de manière prospective. Aucun écart entre la valeur comptable établie antérieurement selon les PCGR du Canada et le goodwill résultant de regroupements d'entreprises n'a été ajusté en raison de l'application de ces exemptions.

Rapprochements des PCGR du Canada et des IFRS

IFRS 1 impose à une entité de rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses flux de trésorerie des exercices antérieurs. La première application des IFRS par la Société n'a pas eu d'incidence sur le total des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement ou d'investissement. Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des capitaux propres, du bénéfice net et du résultat global selon les PCGR du Canada et les IFRS pour les exercices indiqués :

Rapprochement des capitaux propres

(en milliers de dollars)

		Au 30 juin 2011	Au 1 ^{er} juillet 2010
	Explications	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada		103 787	89 592
Différences avec les PCGR du Canada diminuant les capitaux propres publiés :			
Frais d'acquisition d'entreprises	c)	(328)	
Contrepartie conditionnelle	b)	(116)	
Total des capitaux propres selon les IFRS		103 343	89 592

Rapprochement du bénéfice net et du résultat global

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le	Explications	30 juin 2011 \$
Bénéfice et résultat global selon les PCGR du Canada		12 128
Différences avec les PCGR diminuant le résultat publié :		
Frais d'acquisition d'entreprises	c)	(328)
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	b)	(116)
Rémunération fondée sur des actions	a)	(238)
Bénéfice net et résultat global selon les IFRS		11 446

a) Rémunération fondée sur des actions

PCGR du Canada – Pour les attributions fondées sur des actions assorties d'une acquisition graduelle des droits, la juste valeur totale de l'attribution est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requise pour assurer l'acquisition des droits.

IFRS – Chaque tranche d'une attribution assortie d'une acquisition graduelle des droits est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée de cette façon. Par conséquent, la Société a ajusté sa charge de rémunération fondée sur des actions pour tenir compte de cette différence de méthode comptable pour toutes les options sur actions attribuées.

b) Regroupements d'entreprises – Contreparties conditionnelles

PCGR du Canada – Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées dans le prix d'acquisition au moment où elles sont payées.

IFRS – Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. La Société a donc comptabilisé des contreparties conditionnelles pour l'acquisition de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies).

c) Regroupement d'entreprises – Frais d'acquisition

PCGR du Canada – Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le prix d'acquisition.

IFRS – Les frais d'acquisition sont comptabilisés à titre de charges dans le résultat. La Société a donc comptabilisé dans les résultats les frais d'acquisition liés aux acquisitions de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies) et de Morris Drilling Inc.

Modifications des méthodes comptables

Outre les exemptions et les exceptions décrites ci-dessus, les rubriques qui suivent font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures conformes aux PCGR du Canada et les méthodes comptables conformes aux IFRS que la Société applique maintenant.

Rémunération fondée sur des actions

Selon les IFRS, lorsqu'une attribution fondée sur des actions est acquise en tranches échelonnées sur une période d'acquisition de droits (« acquisition graduelle de droits »), chaque tranche est comptabilisée comme une attribution distincte. Selon les PCGR du Canada, la Société avait le choix de comptabiliser l'attribution dans son ensemble en fondant l'évaluation sur la durée de vie moyenne des attributions fondées sur des actions.

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS

Les IFRS utilisent un cadre de travail conceptuel similaire à celui des PCGR du Canada. Cependant, des différences importantes existent dans certaines normes d'évaluation et d'information. Bien que l'adoption des IFRS n'ait pas changé les flux de trésorerie de la Société, elle a entraîné des changements au bilan de la Société ainsi qu'à ses résultats opérationnels. Afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre ces changements, les bilans consolidés et les états consolidés du résultat et du résultat global de la Société, préparés en vertu des PCGR du Canada, ont été retraités selon les IFRS à différentes dates, et les différences dans les résultats sont expliquées comme l'exige IFRS 1.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

Les estimations, les hypothèses et les jugements sont révisés régulièrement par la Société et sont fondés sur des données historiques et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs, jugées raisonnables dans les circonstances.

La Société fait des estimations, formule des hypothèses et émet des jugements concernant l'avenir. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. Les estimations, les hypothèses et les jugements qui risquent d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont abordés ci-dessous.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Lors de l'estimation de la valeur nette de réalisation, la direction prend en considération les données les plus fiables et celles disponibles lorsque les estimations sont faites. La valeur nette de réalisation est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et 75 % du coût, respectivement. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être repris lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Durée d'utilité des actifs amortissables

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont révisées à chaque date de clôture par la direction. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable. Au 30 juin 2012, la direction évalue que les durées d'utilité représentent la période estimative d'utilisation des actifs de la Société.

Regroupement d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans le bilan consolidé de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier. Tout changement d'estimations lors de la comptabilisation initiale aurait une incidence sur la mesure du goodwill.

Perte de valeur estimative du goodwill

La Société teste annuellement le goodwill afin de déterminer s'il a subi une perte de valeur, conformément à la convention comptable énoncée dans le sommaire des principales méthodes comptables. Les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminées sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent l'utilisation d'estimations.

Impôt sur le résultat exigible

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à travers le monde. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles, en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôts exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôts différés pourront servir à réduire un bénéfice imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des résultats non imposables importants et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de bénéfice imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limites de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base des faits et des circonstances spécifiques.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées (i) lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et (ii) que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

Contrepartie conditionnelle

La direction a estimé la juste valeur de la contrepartie conditionnelle en se basant sur les résultats et le budget des filiales. Toutefois, le montant réel de la contrepartie conditionnelle peut varier en raison de changements imprévus dans les activités des filiales.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui est basé sur des hypothèses importantes comme la volatilité, le rendement et la durée de vie prévue.

Monnaie fonctionnelle

La Société a exercé son jugement dans la détermination de la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales. Le choix de la monnaie fonctionnelle a été basé sur la devise qui a la plus grande influence sur les prix de vente, la rémunération de la main d'œuvre, le coût des matières et tout autre coût relatif aux services offerts.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les nouvelles normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et l'incidence qu'elles auront sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'a pas encore été déterminée :

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs et passifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporés énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 10, États financiers consolidés

IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et une partie d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre des états financiers consolidés de la société mère. IFRS 10 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 11, Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participations dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations de l'accord, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations d'une entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. IFRS 11 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences relatives aux informations à fournir pour tous les types de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan. IFRS 12 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 définit la juste valeur, prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur et fournit les directives pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des normes IFRS. IFRS 13 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle à des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

Mesures financières non définies par les IFRS

BAIIA	Bénéfice de la période avant produits financiers et charges financières, charge d'impôt sur le résultat et amortissement.
Marge brute ajustée	Produits tirés de contrats moins les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges opérationnelles excluant l'amortissement.

BAIIA

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2012	Trimestre terminé le 30 juin 2011	Exercice terminé le 30 juin 2012	Exercice terminé le 30 juin 2011
Bénéfice net de la période	1,3	4,6	10,4	11,4
Charges financières	0,4	0,2	1,3	0,6
Charge d'impôt sur le résultat	0,9	2,0	4,7	5,3
Amortissement	2,9	2,5	11,5	8,7
BAIIA	5,5	9,3	27,9	26,0

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2012	Trimestre terminé le 30 juin 2011	Exercice terminé le 30 juin 2012	Exercice terminé le 30 juin 2011
Produits tirés de contrats	43,6	41,0	154,8	127,7
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	35,9	30,9	121,1	99,2
Moins l'amortissement	(2,1)	(1,9)	(8,5)	(6,8)
Charges directes	33,8	29,0	112,6	92,4
Marge brute ajustée	9,8	12,0	42,2	35,3
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	22,6	29,2	27,3	27,6

⁽¹⁾ Marge brute ajustée, divisée par les produits tirés des contrats, X 100.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 19 SEPTEMBRE 2012

Nombre d'actions	33 276 519
Nombre d'options	2 623 000
Entièrement diluées	35 899 519

Au cours de l'exercice 2012, la Société a émis 300 000 options à un prix d'exercice de 5,60 \$ et 10 500 options ont été exercées au prix d'exercice de 1,00 \$ par action. En date du 16 décembre 2011, 217 082 actions ont été émises pour l'acquisition de Lantech Drilling.

FACTEURS DE RISQUE

Essentiellement, les risques auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur industriel n'ont pas changé, et ils sont expliqués dans ce rapport et dans la notice annuelle de la Société, datée du 19 septembre 2012. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls que la Société peut rencontrer. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, sans importance, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement touchés.

Risques liés aux activités et à l'industrie

Ralentissements cycliques

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande des services de forage offerts par la Société et nuirait considérablement aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Sensibilité à la conjoncture économique générale

Le rendement financier et d'exploitation d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et de la dette, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Dépendance envers le personnel et maintien des employés

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvient pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former de nouveaux, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges de profit de la Société si celle-ci ne peut transmettre ces coûts plus élevés à ses clients par des augmentations de prix.

Augmentation du coût d'obtention de biens non durables

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée de un à deux ans et soumettent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement marqué des coûts et réduire considérablement le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Endettement et clauses restrictives

Orbit Garant a conclu la convention de crédit (« convention de crédit ») afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, notamment, le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses en capital ou des acquisitions à l'avenir puisse être limitée, qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant de l'exploitation d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et de l'intérêt de sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures, et que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts dans le cadre de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés, ce qui pourraient avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant le pouvoir d'appréciation de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses devraient imposer des restrictions considérables, notamment sur les aliénations d'entreprise et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, investissements, acquisitions, dépenses en capital, prêts et cautionnements, ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des engagements financiers obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvient pas à respecter les obligations de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner l'avancement de l'échéance de la dette concernée. Si l'échéance de la dette dans le cadre de la convention de crédit était devancée, rien ne saurait garantir que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour le remboursement intégral de cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard le 27 mai 2015. Aucune assurance ne peut être donnée que des emprunts ou des financements par actions futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou le seront à des conditions acceptables, d'après un montant suffisant pour financer les besoins d'Orbit Garant. Une telle situation pourrait, par ricochet, avoir des conséquences défavorables importantes sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Orbit Garant.

Au 30 juin 2012, la Société respectait tous ses engagements.

Accès des clients aux marchés des actions

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, peuvent éprouver plus de difficultés à lever des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Acquisitions

La Société est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration du logiciel comptable, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la direction, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continus des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Approvisionnement en biens non durables

La solide croissance de la Société pourrait exercer des pressions sur la capacité de Soudure Royale et d'Orbit Garant Ontario de fabriquer et de livrer à la Société de nouvelles foreuses et de nouveaux biens non durables. Toute incidence défavorable sur la capacité de Soudure Royale et d'Orbit Garant Ontario de livrer leurs produits peut entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

Concurrence

La Société fait face à une concurrence intense de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer l'expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes.

Une partie importante des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appel d'offres concurrentielles. La Société pourrait perdre de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'était pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appel d'offres ou encore si des sociétés minières choisissaient de ne pas recourir au processus d'appel d'offres.

Incapacité de soutenir et de gérer la croissance

Les produits d'exploitation de la Société ont augmenté au cours des dernières années par suite du regroupement d'Orbit et de Garant, de l'acquisition de Drift, de Forage + et d'Orbit Garant Ontario ainsi que d'une hausse de la demande de services de forage. La capacité de la Société de soutenir sa croissance dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure, comme les économies du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), qu'elle pourra soutenir ou accélérer sa croissance, ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, qu'elle sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant s'avérant nécessaire à sa croissance continue ou qu'elle sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvient pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables importantes sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

Stratégie d'acquisitions futures

La Société entend poursuivre sa croissance au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ni que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. Par surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

Contrats avec les clients

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six à douze mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée de un à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'aucun montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvient pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants sont annulés, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement des clients de la Société pourrait nuire aux résultats d'exploitation et à la situation financière de celle-ci.

Expansion à l'international et instabilité

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation, de nouveaux tarifs et taxes, et d'autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits d'exploitation de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent considérablement au rendement financier, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Risques d'exploitation et responsabilité

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des foreuses. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, la perte de personnel clé et des poursuites judiciaires, et ternir la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes, des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement opérationnel et financier de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire au rendement de l'entreprise de même qu'à sa situation financière, à ses flux de trésorerie et à ses perspectives de croissance.

Risque de change

La Société a actuellement une exposition totalisant environ 13,0 M\$ US de ses produits d'exploitation portant sur les activités de forage internationales. Rien ne peut garantir que ce risque ne changera pas à l'avenir ni qu'une partie importante des produits d'exploitation de la Société pourrait être libellée dans une ou plusieurs monnaies autres que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient nuire au rendement financier, à la situation financière et aux flux de trésorerie de celle-ci.

Interruptions des activités

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris l'intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, les questions de santé et de sécurité ou l'engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes, naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou si toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Risque lié à la réputation de la Société

Les risques liés à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société sont chargés de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, des lois et des règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des intervenants de la Société ainsi que du public.

Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs régissant notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les produits chimiques, les mesures correctives résultant de rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). Par suite de son exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables importantes sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les activités aux chantiers des clients peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne peut garantir que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels elle peut être assujettie ou encore qu'elle sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société est perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité à en obtenir de nouveaux.

Limite des assurances

La Société a une assurance des biens, de responsabilité civile générale et des pertes d'exploitation. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte de façon économique, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

Changements apportés à la législation et à la réglementation

Des changements apportés aux lois, règles, règlements ou politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à son rendement financier.

Risque lié à la législation et à la réglementation

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur les plans juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respecte pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur le plan juridique réglementaire et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence marquée sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et lui nuire ainsi indirectement.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement d'exploitation des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 19 septembre 2012, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 28 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent un grand nombre de blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un important déséquilibre dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de la levée d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paievements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer des dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

Risque lié au crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle s'est donné comme politique de ne traiter qu'avec des contreparties solvables et d'obtenir des garanties suffisantes au besoin comme moyen de réduire le risque de pertes financières occasionnées par le défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande de services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, surtout en ce qui a trait à l'or, au nickel et au cuivre.

RAPPORT DE GESTION (suite)

Afin de réduire le risque lié au crédit, la Société assure une partie de ses comptes clients au moyen du programme d'assurance Exportation et Développement Canada (« EDC »). Sous réserve de certaines modalités, ce programme d'assurance fournit une protection allant jusqu'à 90 % pour les comptes non réglés. Au 30 juin 2012, le montant de la couverture EDC représentait environ 24 % des débiteurs de la Société (33 % en 2011).

Au 30 juin 2012, 43 % (43 % au 30 juin 2011) des comptes clients étaient classés comme des comptes courants, et 1 % (2 % au 30 juin 2011) constituait des créances douteuses.

Deux clients importants représentaient 34 % des comptes clients de la Société au 30 juin 2012 (le 30 juin 2011, un client important représentait 13 % des comptes clients et un client représentait 10 %).

Un client important représentait 15 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 (pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, aucun client important ne représentait 10 %).

Le risque de crédit découle également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie auprès des banques et des institutions financières. Ce risque est limité, car les contreparties sont principalement des banques canadiennes avec des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas recours aux instruments dérivés pour gérer le risque lié au crédit.

Risque lié au taux d'intérêt

La Société est exposée au risque lié au taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Le 30 juin 2012, la Société estimait qu'une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt se traduirait par une augmentation ou diminution annuelle d'environ 0,2 M\$ sur le bénéfice avant impôts (un impact de 0,1 M\$ au 30 juin 2011).

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, du découvert bancaire, des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable puisque cette dette porte intérêt à des taux variables et est assortie de conditions comparables à celles d'autres emprunts semblables de la Société. La juste valeur de la contrepartie éventuelle a été déterminée selon un taux d'actualisation.

PERSPECTIVES

La direction croit que la perspective à long terme de l'industrie minière demeurera positive. Alors que les conditions économiques à court terme peuvent influencer les conditions du marché de temps en temps, la demande mondiale pour les métaux ferreux et non ferreux et la baisse en approvisionnement, feront en sorte que les sociétés en ressources minérales auront accès aux capitaux nécessaires pour continuer leurs activités d'exploration et renflouer les réserves de minerais. La demande croissante pour les minerais des pays en développement, comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine fournissent le plus grand potentiel de croissance à long terme. La Chine agit fortement sur la demande mondiale et le prix des produits ferreux et non-ferreux. La rareté des nouvelles découvertes de gisements minéraux, la pénurie de main-d'œuvre et les autres difficultés touchant les marchés d'approvisionnement traditionnels influencent la retenue en approvisionnement.

Avec les prix de l'or actuellement au-delà de 1 700 \$US de l'once et le prix des métaux de base et du minerai de fer bien au-dessus des bas prix à la fin des années 2008 et début 2009, les sociétés minières sont en mesure d'exploiter un plus grand nombre de gisements minéraux. Les sociétés minières séniors et intermédiaires ont généralement des bilans sains et accès aux capitaux, ce qui permettra des investissements nécessaires à poursuivre les programmes d'exploration et de production. Approximativement 74 % des revenus d'Orbit Garant proviennent actuellement des sociétés minières séniors et intermédiaires. L'incertitude économique mondiale a rendu difficile pour les petites sociétés minières d'exploration d'accéder aux capitaux en 2012 qui peut continuer à avoir un impact négatif pour les taux d'utilisation d'Orbit Garant et les marges brutes à court terme. Orbit Garant a actuellement des réservations sur 70 % de sa capacité de forage pour l'exercice 2013.

La direction continuera de mettre l'accent sur la plus value pour les actionnaires par la formation de nouveaux foreurs, l'amélioration de la productivité et améliorer le service à la clientèle. Le programme de formation des foreurs d'Orbit Garant continuera d'être une partie importante des plans de croissance à long terme de la Société. La direction estime que ses foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisé seront un outil important visant à réduire les coûts de main-d'œuvre et de consommables de forage minier et d'améliorer les taux de productivité pour l'avenir. La Société prévoit compter au moins 30 appareils de forage mettant en vedette la technologie de surveillance et de contrôle informatisé à la fin de l'exercice 2013. Le Conseil d'administration a approuvé un budget de 11 M\$ pour les dépenses en immobilisations durant l'exercice 2013.

L'acquisition récente de Lantech Drilling en décembre 2011, a créé pour Orbit Garant, un nouveau centre d'activités dans l'est du Canada, ajoute 32 appareils de forage et l'expertise en forage de minerai de fer et des services géotechniques, et rehausse l'équipe d'Orbit Garant avec le personnel de direction, foreurs et techniciens hautement qualifiés. Orbit Garant acquiert aussi une entrée stratégique dans un marché de forage de minerai de fer à bénéfice plus élevé en Afrique de l'Ouest, avec Lantech Drilling. La direction prévoit utiliser la consolidation d'Orbit Garant et Lantech Drilling afin de poursuivre le développement de nouvelles opportunités d'affaire, tant au Canada qu'à l'international.

Forte de son bilan solide, de sa position dominante au Québec, de sa présence croissante en Ontario, et de son expansion au Nouveau-Brunswick et en Afrique de l'Ouest, la Direction croit qu'Orbit Garant se positionne bien pour sa croissance future. Alors que le secteur minier croît et que le Canada continue d'attirer de nouveaux investissements, Orbit Garant prévoit tirer profit de sa croissance interne dans les régions qu'elle vise, grâce à son programme d'acquisitions ciblées au Canada et à l'international et rehausser la plus-value aux investisseurs.

PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le 16 décembre 2011, la Société a complété l'acquisition de Lantech Drilling et les résultats d'exploitation de Lantech Drilling sont inclus dans les produits des activités pour l'exercice 2012. Toutefois, la Société n'a pas eu le temps nécessaire pour passer en revue les contrôles internes utilisés par Lantech Drilling. La Société procède actuellement à l'intégration des activités de Lantech Drilling et étendra ses procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière, afin d'inclure Lantech Drilling au cours du prochain exercice. Ainsi, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont limités l'évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne, en excluant les processus et les contrôles internes de Lantech Drilling lors de l'évaluation du 30 juin, 2012 de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société. Les informations financières pour Lantech Drilling sont incluses dans les informations relatives aux acquisitions d'entreprises dans le présent Rapport de gestion et à la note 2 des états financiers consolidés.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au *Règlement 52-109* publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation, notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que l'information en question est accumulée puis communiquée à la direction de l'émetteur, y compris aux dirigeants responsables de l'attestation, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

En date du 30 juin 2012, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces au 30 juin 2012.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2012, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, a vérifié qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière était en place au sein de la Société et a évalué sa conception et confirmé qu'aucune modification apportée au processus de contrôle interne au cours de l'exercice n'a sensiblement touché, ni ne pourrait raisonnablement sensiblement toucher, le contrôle interne de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son processus de contrôle interne et peut, de temps à autre, apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Au 30 juin 2012, une évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société, au sens du *Règlement 52-109*, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, autre que la restriction mentionnée ci-dessus, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO »), un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du *Règlement 52-109*.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés ci-joints de Forage Orbit Garant Inc. (la « Société ») et tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la direction de la Société. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, et, le cas échéant, comprennent également des chiffres fondés sur la meilleure estimation découlant de l'expérience et du jugement de la direction. La direction a examiné les renseignements financiers présents dans ce rapport et s'est assurée de leur conformité avec les états financiers consolidés.

L'équipe de direction entretient le système requis de contrôles internes conçu pour fournir une garantie raisonnable que les transactions sont autorisées, que les actifs sont sécurisés et que l'intégrité et l'équité des données financières sont assurées. De plus, la direction a examiné les contrôles et les procédures de divulgation de la Société qui visent à garantir la qualité et le caractère opportun des divulgations faites au public.

Il incombe au Conseil d'administration de la Société de garantir que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'états financiers, et celui-ci a la responsabilité finale d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés. Le Conseil d'administration s'acquitte de cette obligation principalement par l'entremise du comité d'audit. Le Conseil d'administration nomme le comité d'audit, rencontre la direction et les auditeurs des actionnaires de temps à autre, afin d'examiner les contrôles internes, les résultats de la vérification et les principes comptables. Sur la recommandation du comité d'audit, les états financiers consolidés sont transmis pour approbation au Conseil d'administration de la Société.

Samson Belair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., un cabinet indépendant de comptables agréés, a reçu le mandat d'exprimer une opinion professionnelle indépendante concernant la fidélité des états financiers consolidés. Samson Belair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. dispose d'un accès libre et complet au comité d'audit.



Éric Alexandre, CPA, CMA
Président et chef de la direction



Alain Laplante, FCPA, FCGA
Vice-président et chef de la direction financière

Val-d'Or, Québec
19 septembre 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des actionnaires de
Forage Orbit Garant inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Forage Orbit Garant inc., qui comprennent les bilans consolidés au 30 juin 2012, au 30 juin 2011 et au 1^{er} juillet 2010, et les états consolidés du résultat et du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 30 juin 2012 et le 30 juin 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Forage Orbit Garant inc. au 30 juin 2012, au 30 juin 2011 et au 1^{er} juillet 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 30 juin 2012 et le 30 juin 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Samsan Bélair
Deloitte & Touche s.e.m.c.l.¹

Le 19 septembre 2012

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A104311

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ET DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action)	Notes	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
			(note 22)
Produits tirés de contrats	21	154 756	127 738
Coût des produits tirés de contrats	6	121 094	99 264
Marge brute		33 662	28 474
Charges			
Frais généraux et administratifs	6	17 104	11 563
Autres charges	6	145	41
Charges financières	6	1 331	556
		18 580	12 160
Bénéfice avant les éléments suivants		15 082	16 314
Participation au résultat net d'une société associée	6	-	225
Gain sur cession de placements dans une société associée	6	-	209
Bénéfice avant impôts sur le résultat		15 082	16 748
Impôt sur le résultat	15		
Exigible		4 710	5 647
Différé		12	(345)
		4 722	5 302
Bénéfice net et résultat global attribuables aux actionnaires		10 360	11 446
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires :	14		
De base		0,31	0,35
Dilué		0,30	0,34

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens)	Capital-actions \$	Réserve réglée en instruments de capitaux propres \$	Bénéfices non distribués \$	Total des capitaux propres \$
	(note 14)	(note 14)		(note 22)
Solde au 1^{er} juillet 2010	51 898	1 703	35 991	89 592
Bénéfice net et résultat global	—	—	11 446	11 446
Émissions d'actions relatives aux acquisitions d'entreprises	1 482	—	—	1 482
Émissions d'actions relatives aux options sur actions exercées	6	—	—	6
Rémunération fondée sur des actions	—	819	—	819
Juste valeur des options sur actions exercées	—	(2)	—	(2)
Solde au 30 juin 2011	53 386	2 520	47 437	103 343
Bénéfice net et résultat global	—	—	10 360	10 360
Émissions d'actions relatives aux acquisitions d'entreprises	989	—	—	989
Émission d'actions relatives au financement destiné à l'achat d'actions	20	—	—	20
Émissions d'actions relatives aux options sur actions exercées	16	—	—	16
Rémunération fondée sur des actions	—	1 009	—	1 009
Juste valeur des options sur actions exercées	—	(5)	—	(5)
Solde au 30 juin 2012	54 411	3 524	57 797	115 732

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2012, au 30 juin 2011 et au 1^{er} juillet 2010

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$	1 ^{er} juillet 2010 \$
Actif			(note 22)	(note 22)
Actifs courants				
Encaisse		1 959	—	8 114
Débiteurs	20	35 765	33 865	21 188
Stocks	7	42 036	33 646	22 708
Impôt sur le résultat à recouvrer		1 503	2 412	2 351
Charges payées d'avance		1 165	689	460
		82 428	70 612	54 821
Actifs non courants				
Placements dans une société associée	8	—	—	886
Immobilisations corporelles	9	55 880	43 223	31 681
Goodwill	10	26 771	22 715	19 698
Immobilisations incorporelles	11	5 072	6 086	1 374
Total de l'actif		170 151	142 636	108 460
Passif				
Passifs courants				
Découvert bancaire		—	698	—
Créditeurs et charges à payer		20 206	19 009	17 158
Contreparties conditionnelles	2	1 564	774	—
Tranche à court terme de la dette à long terme	12	401	168	203
		22 171	20 649	17 361
Passifs non courants				
Contreparties conditionnelles	2	2 792	1 356	—
Dette à long terme	12	25 971	14 673	172
Impôts différés	15	3 485	2 615	1 335
		54 419	39 293	18 868
Capitaux propres				
Capital-actions	14	54 411	53 386	51 898
Réserve réglée en instruments de capitaux propres	14	3 524	2 520	1 703
Bénéfices non distribués		57 797	47 437	35 991
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		115 732	103 343	89 592
Total du passif et des capitaux propres		170 151	142 636	108 460

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration



Eric Alexandre
Administrateur



Jean-Yves Laliberté
Administrateur

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Activités opérationnelles			(note 22)
Bénéfice avant impôts sur le résultat		15 082	16 748
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	9	9 412	7 159
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	2 064	1 510
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	9	(168)	(36)
Gain sur cession de placements dans une société associée		-	(209)
Rémunération fondée sur des actions	14	1 009	819
Charges financières		1 224	440
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles		107	116
Participation au résultat net d'une société associée, déduction faite des dividendes		-	(216)
		28 730	26 331
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	16	(7 570)	(20 694)
Impôt sur le résultat payé		(3 801)	(5 786)
Charges financières payées		(1 158)	(360)
		16 201	(509)
Activités d'investissement			
Acquisition de l'entreprise Lantech Drilling Services Inc., incluant le découvert bancaire acquis	2	(5 445)	-
Acquisition de l'entreprise 1085820 Ontario Limited., déduction faite de l'encaisse acquise	2	-	(3 240)
Acquisition de l'entreprise Morris Drilling Inc., déduction faite de l'encaisse acquise	2	-	(2 578)
Produit de la cession d'un placement dans une société associée		-	528
Acquisition d'immobilisations corporelles		(18 377)	(18 647)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		1 675	1 244
		(22 147)	(22 693)
Activités de financement			
Produit de l'émission d'actions		31	4
Produit de la dette à long terme		102 925	21 507
Remboursement de la dette à long terme		(94 394)	(7 121)
		8 562	14 390
Effet des variations des taux de change		41	-
Augmentation (diminution) de l'encaisse		2 657	(8 812)
Encaisse (découvert bancaire) au début de l'exercice		(698)	8 114
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de l'exercice		1 959	(698)
Renseignements complémentaires	16		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses principales filiales sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Orbit Garant Ontario Inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Forage Orbit inc. (dissoute le 6 septembre 2012)	100 %
9129-5642 Québec inc. (dissoute le 30 décembre 2011)	100 %
Lantech Drilling Services Inc. (depuis le 16 décembre 2011)	100 %

2. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Acquisition de Lantech Drilling Services Inc. :

Le 16 décembre 2011, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Lantech Drilling Services Inc., qui offre des services spécialisés de forage et géotechniques relatifs au minerai de fer. Cette acquisition vient renforcer la Société avec l'ajout de gestionnaires d'expérience et de foreurs et techniciens qualifiés dans l'est du Canada et fournit un point d'entrée stratégique dans le marché du forage en Afrique de l'Ouest. L'acquisition a été réalisée pour une contrepartie nette totale de 6 614 \$, payable au moyen d'un montant en espèces de 3 506 \$ (calculé selon le montant brut de la contrepartie en espèces de 8 380 \$, déduction faite du découvert bancaire et de la dette à long terme d'un montant de 4 874 \$), de l'émission de 217 082 actions ordinaires de la société pour un montant de 989 \$ ainsi que d'une contrepartie conditionnelle de 2 119 \$. De plus, la Société a payé un montant en espèces de 3 109 \$ à titre de compensation pour le fonds de roulement net de l'entreprise à la date d'acquisition. Les montants à payer à titre de compensation pour le fonds de roulement net de l'entreprise ne portaient pas intérêt et ont été payés dans les cinq jours suivant la livraison des états financiers de Lantech Drilling Services Inc. Un montant de 1 050 \$ a été comptabilisé au titre des immobilisations incorporelles et 4 056 \$ au titre du goodwill. Le montant du goodwill n'est pas déductible fiscalement.

Le prix d'achat de Lantech Drilling Services Inc. est assujéti à un ajustement pouvant atteindre 2 400 \$ calculé en fonction de l'atteinte de certains objectifs précis au titre des bénéficiaires pour les exercices se terminant les 15 décembre 2012, 2013 et 2014. La contrepartie conditionnelle a été évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition.

Acquisition de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies) :

Le 8 novembre 2010, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de 1085820 Ontario Limited, entreprise spécialisée dans les technologies et le matériel permettant le développement de nouvelles technologies dans le domaine du forage minier au Canada. L'ajout de ces technologies avancées devrait permettre d'augmenter de façon significative la productivité, d'améliorer la santé et la sécurité et d'optimiser l'efficacité des travailleurs de la société. L'acquisition a été réalisée pour une contrepartie nette totale de 3 585 \$, payable au moyen d'un montant en espèces de 2 935 \$, de l'émission de 132 743 actions ordinaires de la société pour un montant de 650 \$ ainsi que d'une contrepartie conditionnelle de 2 014 \$. De plus, la Société a payé un montant en espèces de 521 \$ à titre de compensation pour le fonds de roulement net de l'entreprise à la date d'acquisition. Les montants à payer à titre de compensation pour le fonds de roulement net de l'entreprise ne portaient pas intérêt et ont été payés dans les dix jours suivant la livraison des états financiers de 1085820 Ontario Limited. Un montant de 4 322 \$ a été comptabilisé au titre des immobilisations incorporelles et de 1 846 \$ au titre du goodwill. Le montant du goodwill n'est pas déductible fiscalement.

Toujours dans le cadre de cette transaction, la Société a acquis certains équipements relatifs à cette entreprise pour un montant payable en espèces de 375 \$.

Le prix d'achat de 1085820 Ontario Limited est assujéti à un ajustement pouvant atteindre 2 400 \$ calculé en fonction de l'atteinte de certains objectifs précis au titre des bénéficiaires pour les exercices se terminant les 8 novembre 2012, 2013 et 2014 (initialement les 8 novembre 2011, 2012 et 2013). La contrepartie conditionnelle a été évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Au cours de l'exercice, la Société a modifié les dates auxquelles les objectifs précis au titre des bénéficiaires devaient être atteints, les faisant passer des 8 novembre 2011, 2012 et 2013 aux 8 novembre 2012, 2013 et 2014.

Acquisition de Morris Drilling Inc. :

Le 13 décembre 2010, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Morris Drilling Inc., entreprise opérant dans le domaine du forage de surface au Canada. Cette acquisition s'inscrit directement dans la stratégie de croissance de la Société et augmente sa présence dans le marché nord-ontarien. L'acquisition a été réalisée pour une contrepartie nette totale de 3 427 \$ payable au moyen d'un montant en espèces de 2 595 \$ et de l'émission de 173 010 actions ordinaires de la société pour un montant de 832 \$. De plus, la Société a reçu un montant en espèces de 100 \$ à titre de compensation pour le fonds de roulement net de la société à la date d'acquisition. Le montant à recevoir à titre de compensation pour le fonds de roulement net ne portait pas intérêt et a été reçu dans les dix jours suivant la livraison des états financiers de Morris Drilling Inc. Un montant de 1 900 \$ a été comptabilisé au titre des immobilisations incorporelles et un montant de 1 171 \$ au titre du goodwill. Le montant du goodwill n'est pas déductible fiscalement.

Les résultats opérationnels de 1085820 Ontario Limited, de Morris Drilling Inc. et de Lantech Drilling Services Inc. sont inclus dans les états financiers consolidés à compter du 8 novembre 2010, du 13 décembre 2010 et du 16 décembre 2011 respectivement.

Le 1^{er} janvier 2011, Morris Drilling Inc. a été fusionnée avec 1085820 Ontario Limited et le 8 février 2011, 1085820 Ontario Limited a modifié sa dénomination sociale pour Orbit Garant Ontario Inc.

Les prix d'acquisition des opérations susmentionnées ont été répartis entre les actifs nets acquis selon leur juste valeur estimative comme suit :

	Lantech Drilling Services Inc. (16 décembre 2011)	1085820 Ontario Limited (8 novembre 2010)	Morris Drilling Inc. (13 décembre 2010)
Date d'acquisition des entreprises :	\$	\$	\$
Encaisse (découvert bancaire)	(1 939)	70	17
Débiteurs	4 588	632	667
Autres actifs courants	4 497	626	262
Immobilisations corporelles	5 240	524	738
Goodwill	4 056	1 846	1 171
Immobilisations incorporelles	1 050	4 322	1 900
Passifs courants	(3 976)	(407)	(922)
Dette à long terme	(2 935)	-	-
Impôt différé	(858)	(1 118)	(506)
Prix d'acquisition	9 723	6 495	3 327
Contrepartie			
Montant en espèces	3 506	3 310	2 595
Émission d'actions ordinaires	989	650	832
Montant à payer (à recevoir) à titre de compensation pour le fonds de roulement net de l'entreprise	3 109	521	(100)
Contreparties conditionnelles	2 119	2 014	-
	9 723	6 495	3 327

Goodwill découlant des acquisitions d'entreprises

Les regroupements d'entreprises ont donné lieu à un goodwill, puisque la contrepartie versée pour les regroupements comprenait des montants relatifs aux avantages liés à la synergie attendue de la main-d'oeuvre unifiée, à la croissance des produits et au développement de futur marché. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill puisque les avantages économiques futurs qui en découlent ne peuvent pas être évalués d'une façon fiable.

Frais d'acquisition d'entreprises

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2012, les frais d'acquisition d'entreprises de 372 \$ (328 \$ en 2011) relatifs aux transactions susmentionnées ont été inclus dans les frais généraux et administratifs de l'état consolidé du résultat.

Incidences des acquisitions d'entreprises sur le résultat

Les produits et le bénéfice net consolidés attribuables aux actionnaires de la Société pour 2012 comprennent environ 12 629 \$ et 1 804 \$, respectivement, provenant des acquisitions d'entreprises conclues durant cet exercice. Si toutes les acquisitions d'entreprises de 2012 avaient eu lieu le 1^{er} juillet 2011, les produits et le bénéfice net consolidés pro forma attribuables aux actionnaires de la Société auraient été d'environ 25 748 \$ et 2 890 \$, respectivement. Ces montants pro forma sont des estimations fondées sur les résultats des entreprises acquises avant que la Société n'en fasse l'acquisition, ajustés pour refléter les méthodes comptables de la Société en cas d'écarts importants, qui ne devaient en aucun cas être considérés comme une indication des résultats futurs de la Société.

Pour les acquisitions d'entreprises complétées en 2011, il est impossible d'estimer les produits et le bénéfice net attribuables aux produits supplémentaires générés, car leurs activités ont été intégrées avec les activités existantes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés reflètent la première application des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada le 1^{er} janvier 2011. Toutes les informations à fournir et explications relatives à la première application des IFRS sont présentées à la note 22, qui fournit l'information jugée importante pour la compréhension des premiers états financiers en IFRS de la Société. Cette note présente également le rapprochement entre les données financières de 2011 établies selon les PCGR du Canada et les données financières de 2011 établies selon les IFRS, y compris le rapprochement des états consolidés du résultat et du résultat global et des tableaux consolidés des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, ainsi que le rapprochement des bilans consolidés et des capitaux propres au 1^{er} juillet 2010 et au 30 juin 2011.

Les états financiers consolidés IFRS ont été préparés conformément aux méthodes comptables suivantes :

Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Ces états financiers consolidés doivent être lus en parallèle avec l'information relative à la transition aux IFRS comprise à la note 22.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 19 septembre 2012.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles qui ont été mesurées à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Principles of consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle a le pouvoir d'en diriger les politiques financières et opérationnelles dans le but d'en obtenir des avantages.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de contreparties conditionnelles. Les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les résultats opérationnels d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les frais d'acquisition et d'intégration d'une entreprise acquise sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires à la section « Capitaux propres » du bilan consolidé.

Conversion des devises

Les états financiers des établissements étrangers sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif, et selon les taux de change moyens au cours de la période pour les produits et les charges. Les ajustements découlant de l'écart de conversion de devises sont inscrits aux autres éléments du résultat global.

Les transactions conclues en monnaies étrangères sont des transactions libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. Les transactions conclues en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes de change sur les actifs et passifs libellés en devises sont inclus dans l'état du résultat global.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Actif/passif	Classement	Mesure
Encaisse	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Découvert bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Contrepartie conditionnelle	–	Juste valeur
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti

Méthode du coût amorti et du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs (y compris l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes ou escomptes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Créances clients

Les créances clients sont initialement évaluées à leur juste valeur, déduction faite d'une provision pour créances douteuses et d'une provision pour retours sur ventes. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne peuvent être recouverts. La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse de l'âge des débiteurs, de l'expérience passée, des risques spécifiques associés au client et à d'autres informations pertinentes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse et le découvert bancaire dont le solde varie régulièrement entre un montant en espèces disponible et une dette.

Stocks

La Société maintient des stocks de fournitures d'exploitation, de tiges de forage et de trépan. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et 75 % du coût, respectivement. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être repris lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Placements dans des sociétés associées

Les placements dans des sociétés associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation de la Société au résultat net de ces sociétés associées est comptabilisée dans l'état du résultat.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement s'y rapportant, ou les coûts de fabrication, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts de fabrication d'équipements de forage comprennent les matières, la main-d'oeuvre directe et les coûts indirects spécifiques.

Le coût des immobilisations corporelles construites par l'entité pour elle-même comprend également les coûts d'emprunt. Les dépenses futures, telles que les charges d'entretien et de réparations, sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les frais d'entretien sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les frais engagés pour des améliorations importantes sont inscrits à l'actif et amortis sur la durée d'utilité de l'actif.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Bâtiments et composantes	5 à 40 ans
Matériel de forage	5 à 10 ans
Véhicules	5 ans
Autres	3 à 10 ans

L'amortissement des immobilisations corporelles commence dès qu'elles sont prêtes à être mises en service aux fins auxquelles elles sont destinées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

Goodwill

Le goodwill découle initialement d'une acquisition d'entreprise. Il est évalué et comptabilisé comme l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % de la participation dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, le goodwill attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur les durées suivantes :

Relation client	36 mois
Développement de technologies de forage	60 mois
Accord de non-concurrence	36 mois

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Dépréciation des actifs à long terme

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société vérifie si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de cession, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être reprise dans l'état du résultat jusqu'à concurrence de l'excédent de la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur comptable.

Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

L'impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporelles seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les éléments d'actif et de passif d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, à un montant qu'il est plus probable qu'improbable de réaliser. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité des transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont inscrits en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Contrats de location

Les actifs sous contrat de location sont classés au début du contrat de location en tant que (i) contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que (ii) contrats de location simple pour tous les autres contrats de location. Tous les contrats de location actuels de la Société sont classés comme contrats de location simple.

Les paiements en vertu des contrats de location simple sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est différé et constaté uniformément sur la durée du contrat de location.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat. Les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés au moment de la prestation des services et les produits des ventes de foreuses sont comptabilisés au moment de l'expédition. La Société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes qu'un accord existe, que les services ont été fournis, que les marchandises ont été expédiées, que le prix demandé à l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre quotidien moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice par action dilué est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante de la réserve réglée en instruments de capitaux propres. Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux bénéfices non distribués.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

Les estimations, les hypothèses et les jugements sont révisés régulièrement par la Société et sont fondés sur des données historiques et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs, jugés raisonnables dans les circonstances.

La Société fait des estimations, formule des hypothèses et émet des jugements concernant l'avenir. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. Les estimations, les hypothèses et les jugements qui risquent d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont abordés ci-dessous.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Lors de l'estimation de la valeur nette de réalisation, la direction prend en considération les données les plus fiables et celles disponibles lorsque les estimations sont faites. La valeur nette de réalisation est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et 75 % du coût respectivement. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être repris lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Durée d'utilité des actifs amortissables

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont révisées à chaque date de clôture par la direction. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable. Au 30 juin 2012, la direction évalue que les durées d'utilité représentent la période estimative d'utilisation des actifs de la Société.

Regroupement d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans le bilan consolidé de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier. Tout changement d'estimation lors de la comptabilisation initiale aurait une incidence sur la mesure du goodwill.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

Dépréciation estimative du goodwill

La Société teste annuellement le goodwill afin de déterminer s'il a subi une perte de valeur, conformément à la convention comptable énoncée dans le sommaire des principales méthodes comptables. Les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminées sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent l'utilisation d'estimations.

Impôt sur le résultat exigible

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à travers le monde. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles, en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un bénéfice imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des résultats non imposables importants et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de bénéfice imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limites de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et circonstances spécifiques.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque (i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand (ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé du résultat dans la période où la réévaluation a lieu.

Contreparties conditionnelles

La direction a estimé la juste valeur des contreparties conditionnelles en se basant sur les résultats et le budget des filiales. Toutefois, le montant réel des contreparties conditionnelles peut varier en raison de changements imprévus dans les activités des filiales.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui est basé sur des hypothèses importantes comme la volatilité, le rendement et la durée de vie prévue.

Monnaie fonctionnelle

La Société a exercé son jugement dans la détermination de la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales. Le choix de la monnaie fonctionnelle a été basé sur la devise qui a la plus grande influence sur les prix de vente, la rémunération de la main-d'œuvre, le coût des matières et tout autre coût relatif aux services offerts.

5. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les nouvelles normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et l'incidence qu'elles auront sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'a pas encore été déterminée :

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs et passifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporées énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 10 – États financiers consolidés

IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et une partie d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre des états financiers consolidés de la société mère. IFRS 10 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 11 – Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participations dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations de l'accord, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations d'une entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. IFRS 11 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences relatives aux informations à fournir pour tous les types de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan. IFRS 12 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 définit la juste valeur, prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur et fournit les directives pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des normes IFRS. IFRS 13 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

6. CHARGES PAR NATURE

Détail de la charge d'amortissement

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles a été présentée à l'état du résultat comme suit :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Coût des produits tirés de contrats	8 544	6 794
Frais généraux et administratifs	2 932	1 875
Total de l'amortissement	11 476	8 669

Principales charges par nature

Les charges opérationnelles, les frais généraux et administratifs, les autres charges (produits) et les charges financières, par nature, se détaillent comme suit :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Amortissement	11 476	8 669
Charges au titre des avantages du personnel	68 097	54 594
Coût des stocks	31 661	27 097
Autres charges	28 440	20 630
Total des coûts des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs et des autres charges (produits)	139 674	110 990

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

7. STOCKS

Les stocks sont constitués des éléments suivants :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$	1 ^{er} juillet 2010 \$
Pièces de rechange, montant brut	10 651	7 647	5 242
Fournitures, montant brut	30 301	24 381	16 891
Autre	1 084	1 618	575
	42 036	33 646	22 708

Les pièces de rechange incluent principalement les moteurs et les têtes de foreuses. Les pièces de rechange sont comptabilisées en charges au moment où les pièces sont utilisées. Les fournitures incluent principalement les outils à durée de vie limitée, les marteaux, les trépan, les câbles et les boîtiers de forage. Les fournitures sont comptabilisées en charges au moment de leur livraison sur les sites de forage.

Le coût des stocks, qui a été passé en charges et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats, a été comptabilisé comme suit :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
	31 661	27 097

Au cours de l'exercice, aucune réduction importante de la valeur des stocks n'a été constatée en raison d'une valeur nette de réalisation inférieure au coût et aucune réduction de valeur constatée dans un exercice antérieur n'a fait l'objet d'une reprise.

Les facilités de crédit de la Société sont en partie garanties par une sûreté générale sur la totalité des stocks.

8. PLACEMENTS DANS UNE SOCIÉTÉ ASSOCIÉE

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$	1 ^{er} juillet 2010 \$
6483976 Canada inc. (Usage X-SPEC) :			
4 000 actions de catégorie A, représentant 40 % des actions avec droits de vote, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	838
48 000 actions de catégorie I, sans droit de participation, sans droit de vote, donnant droit à un dividende maximal de 8 % par année, rachetables au gré de la société pour un montant de 48 000 \$, au coût	-	-	48
	-	-	886

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes par période :

Coût	Terrains \$	Bâtiments et composantes \$	Matériel de forage \$	Véhicules \$	Autres \$	Total \$
Solde au 1 ^{er} juillet 2010	761	3 146	33 037	8 519	1 191	46 654
Acquisitions	37	6 047	9 156	2 715	692	18 647
Dispositions	(69)	(526)	(1 016)	(426)	-	(2 037)
Acquisitions d'entreprises (note 2)	-	-	1 053	177	32	1 262
Solde au 30 juin 2011	729	8 667	42 230	10 985	1 915	64 526
Acquisitions	1	613	13 147	3 803	813	18 377
Dispositions	(293)	(75)	(2 441)	(429)	(3)	(3 241)
Acquisitions d'entreprises (note 2)	75	557	4 290	235	83	5 240
Effet des variations des taux de change	-	-	(24)	(3)	-	(27)
Solde au 30 juin 2012	512	9 762	57 202	14 591	2 808	84 875

Amortissement cumulé	Terrains \$	Bâtiments et composantes \$	Matériel de forage \$	Véhicules \$	Autres \$	Total \$
Solde au 1 ^{er} juillet 2010	–	234	11 405	2 751	583	14 973
Amortissement	–	130	5 190	1 568	271	7 159
Dispositions	–	(140)	(437)	(252)	–	(829)
Solde au 30 juin 2011	–	224	16 158	4 067	854	21 303
Amortissement	–	549	6 434	2 075	354	9 412
Dispositions	–	(21)	(1 434)	(279)	–	(1 734)
Effet des variations des taux de change	–	–	12	2	–	14
Solde au 30 juin 2012	–	752	21 170	5 865	1 208	28 995
Valeur comptable nette						
Au 1 ^{er} juillet 2010	761	2 912	21 632	5 768	608	31 681
Au 30 juin 2011	729	8 443	26 072	6 918	1 061	43 223
Au 30 juin 2012	512	9 010	36 032	8 726	1 600	55 880

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles totalisant 168 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 (un gain de 36 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2011) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

10. GOODWILL

Les variations du solde du goodwill sont les suivantes :

	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2010	19 698
Acquisitions d'entreprises (note 2)	3 017
Solde au 30 juin 2011	22 715
Acquisitions d'entreprises (note 2)	4 056
Solde au 30 juin 2012	26 771

Goodwill acquis

Un goodwill a découlé des acquisitions d'entreprises parce que le montant total de la contrepartie excédait la juste valeur des actifs nets acquis. De plus, la contrepartie payée pour l'acquisition des entreprises incluait les avantages économiques attendus relatifs aux synergies présumées, à la croissance des produits et au développement de marchés futurs, ainsi que les économies possibles de la combinaison de la main-d'oeuvre de la Société avec celle de la société acquise. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill, car ils ne répondent pas aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles identifiables.

Allocation du goodwill aux unités génératrices de trésorerie (UGT)

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, le goodwill a été affecté aux unités génératrices de trésorerie suivantes, soit les unités qui devraient bénéficier des synergies des regroupements d'entreprises qui ont entraîné un goodwill :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$	1 ^{er} juillet 2010 \$
Canada	18 930	16 844	13 827
International	7 841	5 871	5 871
	26 771	22 715	19 698

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

Canada

La valeur recouvrable de l'UGT canadienne a été déterminée avec un calcul de valeur d'utilité, qui utilise des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers et des prévisions futures approuvées par la direction, couvrant une période de cinq ans et affichant un taux d'actualisation après impôt de 12,3 % par année. Les flux de trésorerie au-delà de cette période ont été extrapolés à partir d'un taux de croissance constant de 2 % par année. La direction estime que tout changement possible et raisonnable dans les hypothèses clés sur lesquelles la valeur recouvrable est fondée n'entraînerait pas une valeur comptable totale supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT.

International

La valeur recouvrable de l'UGT internationale a été déterminée avec un calcul de valeur d'utilité, qui utilise des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers et des prévisions futures approuvées par la direction, couvrant une période de cinq ans et affichant un taux d'actualisation après impôt de 18,7 % par année. Les flux de trésorerie au-delà de cette période ont été extrapolés à partir d'un taux de croissance constant de 2 % par année. La direction estime que tout changement possible et raisonnable dans les hypothèses clés sur lesquelles la valeur recouvrable est fondée n'entraînerait pas une valeur comptable totale supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT.

Hypothèses clés

Les hypothèses clés utilisées pour le calcul de la valeur d'utilité des UGT canadienne et internationale sont les suivantes :

Coûts opérationnels et dépenses d'investissement

Les coûts opérationnels et les dépenses d'investissement sont fondés sur des prévisions internes de gestion. Les hypothèses de coûts intègrent l'expérience et l'expertise de la direction, les coûts opérationnels actuels, la nature et l'emplacement des sites opérationnels et le risque associé avec les différentes activités opérationnelles. Les dépenses d'investissement futures sont basées sur la meilleure estimation de la direction des besoins de capital futurs de la Société. Toutes les dépenses d'investissement engagées et prévues qui ont été ajustées pour l'estimation des coûts futurs sont comprises dans les flux de trésorerie projetés.

Marge brute

Les principales hypothèses de la direction comprennent une marge brute stable, qui a été déterminée en fonction des résultats antérieurs de la Société et sur le marché. La direction s'attend à ce que la marge brute reste dans une fourchette fidèle aux résultats historiques obtenus.

Taux d'actualisation

Des ajustements aux taux utilisés sont faits pour les risques qui ne sont pas reflétés dans les flux de trésorerie sous-jacents. Ces taux sont basés sur le coût moyen pondéré du capital pour un groupe de sociétés minières similaires à la société et ont été calculés sur la base des estimations de la direction.

La Société a effectué son test annuel de dépréciation du goodwill et n'a pas identifié de perte de valeur.

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations du solde des immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	Relation client \$	Développement de technologies de forage (a) \$	Accord de non- concurrence \$	Total \$
Coût				
Solde au 1 ^{er} juillet 2010	14 024	—	2 110	16 134
Acquisitions d'entreprises (note 2)	2 940	2 912	370	6 222
Solde au 30 juin 2011	16 964	2 912	2 480	22 356
Acquisitions d'entreprises (note 2)	1 050	—	—	1 050
Solde au 30 juin 2012	18 014	2 912	2 480	23 406

(a) Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011, le développement de technologies de forage n'a pas été amorti, car il était toujours en développement.

	Relation client \$	Développement de technologies de forage (a) \$	Accord de non- concurrence \$	Total \$
Amortissement cumulé				
Solde au 1 ^{er} juillet 2010	13 257	—	1 503	14 760
Amortissement	1 026	—	484	1 510
Solde au 30 juin 2011	14 283	—	1 987	16 270
Amortissement	1 174	582	308	2 064
Solde au 30 juin 2012	15 457	582	2 295	18 334
Valeur comptable nette				
Au 1 ^{er} juillet 2010	767	—	607	1 374
Au 30 juin 2011	2 681	2 912	493	6 086
Au 30 juin 2012	2 557	2 330	185	5 072

(a) Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011, le développement de technologies de forage n'a pas été amorti, car il était toujours en développement.

12. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$	1 ^{er} juillet 2010 \$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 40 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, échéant en mai 2015, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs (a) (b)	25 590	14 618	—
Emprunts, portant intérêt à des taux variant de 0 % à 1,5 %, remboursables par versements mensuels de 39 \$, échéant en septembre 2014, garantis par des véhicules dont la valeur comptable nette était de 1 183 \$ au 30 juin 2012, 550 \$ au 30 juin 2011 et 552 \$ au 1 ^{er} juillet 2010	782	223	375
	26 372	14 841	375
Tranche à court terme	(401)	(168)	(203)
	25 971	14 673	172

(a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,5 % et 1,50 %. Selon certaines conditions, la facilité de crédit peut être augmentée d'un montant de 20 millions de dollars jusqu'à un montant maximal autorisé de 60 millions de dollars.

(b) Un montant non amorti de 210 \$ (276 \$ au 30 juin 2011 et néant au 1^{er} juillet 2010) correspondant à des frais financiers a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir note 13).

Au 30 juin 2012, le taux préférentiel était de 3 % (3 % au 30 juin 2011 et 2,5 % au 1^{er} juillet 2010).

Les versements de capital requis au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2013	401
2014	316
2015	25 865

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

13. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, les capitaux propres, la dette à long terme et le découvert bancaire, déduction faite de l'encaisse.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$	1 ^{er} juillet 2010 \$
Découvert bancaire	–	698	–
Dette à long terme	26 372	14 841	375
Capital-actions	54 411	53 386	51 898
Réserve réglée en instrument de capitaux propres	3 524	2 520	1 703
Bénéfices non distribués	57 797	47 437	35 991
Encaisse	(1 959)	–	(8 114)
	140 145	118 882	81 853

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de : i) préserver son accès aux marchés financiers; ii) respecter ses obligations financières et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le bénéfice avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 juin 2012, au 30 juin 2011 et au 1^{er} juillet 2010, la Société était, et continue d'être en conformité avec ces clauses restrictives et toutes les autres conditions qui lui sont imposées par ses ententes de financement.

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de trésorerie, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, dépendamment de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

14. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission

Actions ordinaires émises :

	30 juin 2012		30 juin 2011	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de l'exercice	33 048 937	53 406	32 738 684	51 918
Actions émises :				
Dans le cadre des acquisitions d'entreprises (a)	217 082	989	305 753	1 482
Options sur actions exercées	10 500	16	4 500	6
	33 276 519	54 411	33 048 937	53 406
Financement destiné à l'achat d'actions (b)	–	–	–	(20)
Solde à la fin de l'exercice	33 276 519	54 411	33 048 937	53 386

(a) Émission d'actions ordinaires :

Le 16 décembre 2011, la Société a émis un total de 217 082 actions ordinaires pour un montant total de 989 \$, au titre de la contrepartie relative à l'acquisition de Lantech Drilling Services Inc. (voir note 2).

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011, la Société a émis un total de 305 753 actions ordinaires en novembre et en décembre 2010 pour un montant total de 1 482 \$ au titre de la contrepartie relative à l'acquisition de 1085820 Ontario Limited et à celle de Morris Drilling inc. (voir note 2).

(b) Financement destiné à l'achat d'actions :

Le 20 août 2007, 13 333 actions ordinaires ont été émises à un salarié de la Société au prix de 1,50 \$ par action ordinaire dans le cadre du régime d'actionariat des salariés de la Société. La Société a accordé un prêt sur cinq ans s'élevant à 20 \$ à ce salarié conformément aux modalités et conditions exposées dans un billet garanti par 13 333 actions ordinaires. Les intérêts sur le capital du prêt sont calculés et composés annuellement à un taux de 8 %. Le prêt a été remboursé en juin 2012.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action ordinaire dilué a été calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation en tenant compte de l'effet dilutif des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

	30 juin 2012	30 juin 2011
Bénéfice par action de base		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	10 360 \$	11 446 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	33 175 208	32 918 727
Bénéfice par action de base	0,31 \$	0,35 \$
Bénéfice par action dilué		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	10 360 \$	11 446 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	33 175 208	32 918 727
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires – options sur actions	955 726	851 336
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	34 130 934	33 770 063
Bénéfice par action dilué	0,30 \$	0,34 \$

Régime d'options sur actions de 2007

En janvier 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions de 2007 ») dont l'objectif est de conserver, de motiver et de récompenser les administrateurs, les membres de la direction, les salariés et les conseillers qualifiés de la Société.

En juin 2008, les modalités d'acquisition des droits et d'échéance des options en cours ont été modifiées. Les droits sur les options deviendront maintenant acquis 31 jours après la date de clôture du PAPE, à un taux de 50 %, et lors de chacun des premier et deuxième anniversaires de la date de clôture du PAPE, à un taux de 25 %. Les options expireront 10 ans après la date d'attribution.

Régime d'options sur actions de 2008

Également, le 26 juin 2008, la Société a établi un nouveau régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions de 2008 »), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la Société. Le nouveau régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération fondée sur des titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le nouveau régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale, d'une société contrôlée par l'une de ces personnes ou par une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires propres pouvant être émises aux termes du nouveau régime d'options sur actions ou réservées aux fins d'émission lors de la levée d'options dans le cadre du Régime d'options sur actions de 2008 ne pourra excéder 10 % des actions ordinaires émises et en circulation compte tenu du placement du 26 juin 2008 moins le nombre d'options émises aux termes du régime d'options antérieur. Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du nouveau régime d'options, ainsi que d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la Société ou d'options pour services rendus attribuées par la Société ne pourra, pour une même personne, excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

Sur la recommandation du Comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération, le conseil d'administration administrera le Régime d'options sur actions de 2008 et déterminera, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix de levée et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au Régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les droits sur les options deviendront acquis à raison de 20 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expireront au plus tard 10 ans après la date de l'attribution. Les options font l'objet d'une renonciation lorsque le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur, un membre de la direction ou un salarié de la Société. Le prix de levée d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance suivant le jour où des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu, ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'attribution, si aucune opération n'est survenue au cours de cette période).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

Toutes les options sur actions en circulation sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au 1 ^{er} juillet 2010	1 973 000	2,42
Attribuées au cours de l'exercice	365 000	5,73
Exercées au cours de l'exercice	(4 500)	1,00
En circulation au 30 juin 2011	2 333 500	2,94
Attribuées au cours de l'exercice	300 000	5,60
Exercées au cours de l'exercice	(10 500)	1,00
En circulation au 30 juin 2012	2 623 000	3,25
Exerçables au 30 juin 2012	1 726 000	2,29

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation au 30 juin 2012 :

Prix d'exercice \$	En circulation au 30 juin 2012	Durée de vie moyenne restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exerçables au 30 juin 2012	Prix d'exercice moyen pondéré \$
1,00–1,50	1 033 000	4,62	1,02	1 033 000	1,02
4,00	925 000	6,44	4,00	620 000	4,00
5,60–6,02	665 000	5,85	5,67	73 000	5,73
	2 623 000			1 726 000	

La Société a calculé le montant de la juste valeur des options attribuées selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution et les hypothèses moyennes pondérées :

	Attribuées en novembre 2011	Attribuées en février 2011	Attribuées en novembre 2010
Taux d'intérêt sans risque	2,07 %	2,31 %	1,84 %
Durée de vie prévue (années)	5	5	5
Volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique)	70,06 %	67,96 %	68,88 %
Rendement attendu	0 %	0 %	0 %
Juste valeur des options attribuées	3,76 \$	3,45 \$	3,17 \$

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Charges liées à rémunération fondée sur des actions	1 009	819

15. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat se présente comme suit :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Impôt exigible		
Exercice considéré	4 713	5 569
Ajustements relatifs à l'exercice antérieur	(3)	78
	4 710	5 647
Impôt différé		
Exercice considéré	(11)	(348)
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	23	3
	12	(345)
	4 722	5 302

Le tableau suivant présente la façon dont la charge d'impôt diffère des montants calculés en appliquant les taux canadiens prévus par la loi (fédéral et provinciaux) :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	15 082	16 748
Taux d'imposition prévus par la loi	27,27 %	29,20 %
Impôt sur le résultat selon les taux d'imposition prévus par la loi	4 112	4 890
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles et autres	304	193
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	275	239
Participation non imposable au résultat net d'une société associée	-	(66)
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	23	3
Ajustements liés à l'exercice précédent	(3)	78
Portion non imposable des gains en capital	(3)	(69)
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	14	34
Total de l'impôt sur le résultat	4 722	5 302

L'impôt différé est calculé d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présente comme suit aux dates indiquées :

	30 juin 2011 \$	Constaté à l'état du résultat \$	Acquisitions d'entreprises (Note 2) \$	30 juin 2012 \$
Actif d'impôt différé :				
Frais d'émission d'actions	217	(217)	-	-
Placements à long terme	-	-	-	-
Total des actifs d'impôt différé	217	(217)	-	-
Passif d'impôt différé :				
Immobilisations corporelles	1 098	344	577	2 019
Immobilisations incorporelles	1 734	(549)	281	1 466
Total des passifs d'impôt différé	2 832	(205)	858	3 485
Passif d'impôt différé, montant net	2 615	12	858	3 485

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

	1 ^{er} juillet 2010 \$	Constaté à l'état du résultat \$	Acquisitions d'entreprises (Note 2) \$	30 juin 2011 \$
Actif d'impôt différé :				
Frais d'émission d'actions	444	(227)	—	217
Placements à long terme	13	(13)	—	—
Total des actifs d'impôt différé	457	(240)	—	217
Passif d'impôt différé :				
Immobilisations corporelles	1 313	(215)	—	1 098
Immobilisations incorporelles	479	(370)	1 625	1 734
Total des passifs d'impôt différé	1 792	(585)	1 625	2 832
Passif d'impôt différé, montant net	1 335	(345)	1 625	2 615

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Débiteurs	2 688	(10 577)
Stocks	(3 980)	(10 068)
Charges payées d'avance	(389)	(228)
Créditeurs et charges à payer	(5 889)	179
	(7 570)	(20 694)

17. ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location simple échéant en 2017 à verser une somme de 612 \$ pour la location de véhicules.

La Société s'est aussi engagée en vertu de contrats de location de locaux échéant en 2021 à verser des loyers minimaux de 1 535 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2013	468
2014	393
2015	297
2016	208
2017	188
Exercices subséquents	593

Les paiements au titre de la location comptabilisés comme charges au cours de l'exercice totalisent 369 \$ (153 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2011). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la Société.

18. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à 2867-3820 Québec inc., dont le propriétaire est un administrateur de la Société.

La Société était également liée à 6483976 Canada inc. (Usinage X-SPEC) jusqu'au 31 janvier 2011 en raison de l'influence notable qu'elle exerçait sur cette société.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu les opérations suivantes avec ses sociétés liées :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Ventes – 6483976 Canada Inc.	-	47
Achats – 6483976 Canada Inc.	-	1 267
Location – 2867-3820 Québec Inc.	20	95

Toutes ces transactions entre parties liées sont évaluées à la juste valeur.

19. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaille comme suit :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Salaires et bénéfices marginaux	1 422	1 229
Rémunération fondée sur des actions	708	988
	2 130	2 217

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf ce qui est mentionné dans cette note.

Risque de change

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 30 juin 2012, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 935 \$ (296 \$ au 30 juin 2011; 228 \$ au 1^{er} juillet 2010) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 2 195 \$ (388 \$ au 30 juin 2011; 516 \$ au 1^{er} juillet 2010).

Au 30 juin 2012, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante du bénéfice net et du résultat global d'environ 193 \$ (18 \$ au 30 juin 2011).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle peut seulement faire des affaires avec des contreparties solvables et obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des analyses de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la société dépend du niveau d'activités d'exploration et de développement menées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalent à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2012, le montant de la couverture d'assurance de EDC représente approximativement 24 % des débiteurs (33 % au 30 juin 2011; 53 % au 1^{er} juillet 2010).

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les débiteurs et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Solde au début de l'exercice	734	1 070
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	315	5
Radiation de débiteurs	(733)	—
Sommes recouvrées	(8)	(341)
Solde à la fin de l'exercice	308	734

Au 30 juin 2012, 43 % (43 % au 30 juin 2011; 54,9 % au 1^{er} juillet 2010) des créances clients sont classées comme étant des débiteurs courants et 1 % des débiteurs ont subi une baisse de valeur (2 % au 30 juin 2011; 5 % au 1^{er} juillet 2010).

Deux clients importants représentaient 34 % des créances clients au 30 juin 2012 (au 30 juin 2011, un client important représentait 13 % de ces débiteurs; au 1^{er} juillet 2010, un client important représentait 10 % de ces débiteurs).

Un client important représentait 15 % des produits tirés des contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 (aucun client important ne représentait 10 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2011).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2012, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du bénéfice net d'environ 187 \$ (105 \$ au 30 juin 2011; aucune incidence significative au 1^{er} juillet 2010).

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, du découvert bancaire et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement semblables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement. La juste valeur des contreparties conditionnelles a été déterminée selon une valeur actualisée.

Hiérarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Base de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
Niveau 2	Données autres que les prix que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 30 juin 2012 et 2011, les contreparties conditionnelles, les seuls instruments financiers mesurés à la juste valeur, sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 3, car leur juste valeur a été déterminée en utilisant une valeur actualisée. Il n'y a pas de données observables sur un marché pour ces instruments financiers.

Le tableau suivant présente la variation des contreparties conditionnelles :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Solde au début de l'exercice	2 130	—
Acquisitions d'entreprises (note 2)	2 119	2 014
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	107	116
Solde à la fin de l'exercice	4 356	2 130

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 13, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

	Total \$	Au 30 juin 2012		
		0 à 1 an \$	2 à 3 ans \$	4 à 5 ans \$
Créditeurs et charges à payer	20 206	20 206	—	—
Contreparties conditionnelles	4 800	1 600	3 200	—
Dette à long terme (capital seulement)	26 582	401	316	25 865
	51 588	22 207	3 516	25 865

	Total \$	Au 30 juin 2011		
		0 à 1 an \$	2 à 3 ans \$	4 à 5 ans \$
Découvert bancaire	698	698	—	—
Créditeurs et charges à payer	19 009	19 009	—	—
Contrepartie conditionnelle	2 400	800	1 600	—
Dette à long terme (capital seulement)	15 117	168	55	14 894
	37 224	20 675	1 655	14 894

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

	Total \$	Au 1 ^{er} juillet 2010		
		0 à 1 an \$	2 à 3 ans \$	4 à 5 ans \$
Créditeurs et charges à payer	17 158	17 158	—	—
Dette à long terme (capital seulement)	375	203	172	—
	17 533	17 361	172	—

21. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud et Afrique de l'Ouest). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des bénéficiaires. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes, de la marge brute et du résultat net.

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs isolables de la Société :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Produits tirés de contrats		
Canada	132 925	108 725
International	21 831	19 013
	154 756	127 738
Marge brute		
Canada	22 482	18 514
International	11 180	9 960
	33 662	28 474
Frais généraux de la Société	17 249	11 604
Charges financières	1 331	556
Participation au résultat net d'une société associée	—	(225)
Gain sur cession de placements à long terme	—	(209)
Impôt sur le résultat	4 722	5 302
	23 302	17 028
Bénéfice net	10 360	11 446
Amortissement		
Canada	7 577	5 931
International	967	863
Immobilisations non attribuées et actifs communs	2 932	1 875
	11 476	8 669

	Au 30 juin 2012 \$	Au 30 juin 2011 \$	Au 1 ^{er} juillet 2010 \$
Actifs identifiables			
Canada	153 707	130 040	100 764
International	16 444	12 596	7 696
	170 151	142 636	108 460
Immobilisations corporelles			
Canada	49 939	39 415	28 210
International	5 941	3 808	3 471
	55 880	43 223	31 681

22. TRANSITION AUX IFRS

Les présents états financiers consolidés de la Société sont préparés selon les normes IFRS telles qu'elles sont décrites dans les méthodes comptables (note 3). La date du bilan d'ouverture en IFRS et la date de transition de la Société à ces normes sont le 1^{er} juillet 2010. IFRS 1 exige la présentation d'informations financières comparatives et impose aux nouveaux adoptants, dont la Société, l'application rétrospective de toutes les IFRS en vigueur pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 pour la Société. Cependant, elle prévoit certaines exemptions optionnelles et certaines exceptions obligatoires pour les nouveaux adoptants des IFRS.

Avant l'adoption des IFRS, les états financiers consolidés de la Société étaient préparés selon les PCGR du Canada pour toutes les périodes allant jusqu'au 30 juin 2010, y compris l'exercice terminé à cette date. La Société a mis en application IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, pour préparer ses premiers états financiers consolidés en IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat net, le résultat global et les flux de trésorerie est présentée dans cette note et est expliquée en détail dans les notes relatives aux tableaux.

Choix initiaux lors de l'adoption

La Société a appliqué IFRS 1 lors de la préparation des présents états financiers consolidés. La Société est tenue d'établir les méthodes comptables selon les IFRS à compter de la date de transition et, de façon générale, d'appliquer ces méthodes rétrospectivement pour déterminer le bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} juillet 2010. IFRS 1 fournit un certain nombre d'exceptions obligatoires et d'exemptions optionnelles au principe général d'application rétrospective lors de la transition des PCGR du Canada aux IFRS par la Société. Les descriptions des exemptions et des exceptions applicables sont détaillées ci-dessous, de même que les choix de la Société :

Exceptions obligatoires aux IFRS adoptés par la Société

Estimations – Conformément à IFRS 1, les estimations établies selon les IFRS par une entité à la date de transition aux IFRS doivent être cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les PCGR du Canada antérieurs, à moins qu'il existe des éléments probants objectifs que ces estimations étaient erronées. Les estimations faites antérieurement par la Société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées lors de l'application des IFRS.

Choix des exemptions optionnelles appliquées par la Société

Regroupements d'entreprises – IFRS 1 permet d'appliquer IFRS 3R (révisée), *Regroupements d'entreprises*, rétrospectivement ou prospectivement à partir de la date de transition. L'application rétrospective exigerait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition. La Société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3R aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition, de sorte que ces regroupements d'entreprises n'ont pas été retraités. Par conséquent, IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, doit aussi être appliquée de manière prospective. Aucun écart entre la valeur comptable établie antérieurement selon les PCGR du Canada et le goodwill résultant de regroupements d'entreprises n'a été ajusté en raison de l'application de ces exemptions.

Rapprochements des PCGR du Canada et des IFRS

IFRS 1 impose à une entité de rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses flux de trésorerie des exercices antérieurs. La première application des IFRS par la Société n'a pas eu d'incidence sur le total des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement ou d'investissement. Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des capitaux propres, du bénéfice net et du résultat global selon les PCGR du Canada et les IFRS pour les exercices indiqués :

Rapprochement des capitaux propres

		Au 30 juin 2011	Au 1 ^{er} juillet 2010
	Explications	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada		103 787	89 592
Différences avec les PCGR du Canada diminuant les capitaux propres publiés :			
Frais d'acquisition d'entreprises	(c)	(328)	—
Contrepartie conditionnelle	(b)	(116)	—
Total des capitaux propres selon les IFRS		103 343	89 592

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

Rapprochement du bénéfice net et du résultat global

Pour l'exercice terminé le	Explications	30 juin 2011 \$
Bénéfice net et résultat global selon les PCGR du Canada		12 128
Différences avec les PCGR du Canada diminuant le résultat publié :		
Frais d'acquisition d'entreprises	(c)	(328)
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	(b)	(116)
Rémunération fondée sur des actions	(a)	(238)
Bénéfice net et résultat global selon les IFRS		11 446

Modifications des méthodes comptables

Outre les exemptions et les exceptions décrites ci-dessus, les rubriques qui suivent font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures conformes aux PCGR du Canada et les méthodes comptables conformes aux IFRS que la Société applique maintenant.

Rémunération fondée sur des actions

Selon les IFRS, lorsqu'une attribution fondée sur des actions est acquise en tranches échelonnées sur une période d'acquisition de droits (« acquisition graduelle de droits »), chaque tranche est comptabilisée comme une attribution distincte. Selon les PCGR du Canada, la Société avait le choix de comptabiliser l'attribution dans son ensemble, en fondant l'évaluation sur la durée de vie moyenne des attributions fondées sur des actions.

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS

Les IFRS utilisent un cadre de travail conceptuel similaire à celui des PCGR du Canada. Cependant, des différences importantes existent dans certaines normes d'évaluation et d'information. Bien que l'adoption des IFRS n'ait pas changé les flux de trésorerie de la Société, elle a entraîné des changements au bilan de la Société ainsi qu'à ses résultats opérationnels. Afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre ces changements, les bilans consolidés et les états consolidés du résultat et du résultat global de la Société, préparés en vertu des PCGR du Canada, ont été retraités selon les IFRS à différentes dates, et les différences dans les résultats sont expliquées comme l'exige IFRS 1.

Bilan consolidé au 1^{er} juillet 2010

Explications	Montant selon les PCGR du Canada \$	Ajustements découlant des IFRS \$	Reclassements découlant des IFRS \$	Montant selon les IFRS \$
ACTIF				
Actifs courants				
Encaisse	8 114			8 114
Débiteurs	21 188			21 188
Stocks	22 708			22 708
Impôts sur le résultat à recouvrer	2 351			2 351
Charges payées d'avance	460			460
	54 821	—	—	54 821
Actifs non courants				
Placements dans une société associée	886			886
Immobilisations corporelles	31 681			31 681
Goodwill	19 698			19 698
Immobilisations incorporelles	1 374			1 374
Total de l'actif	108 460	—	—	108 460
PASSIF				
Passifs courants				
Créditeurs et charges à payer	17 158			17 158
Tranche à court terme de la dette à long terme	203			203
	17 361	—	—	17 361
Passifs non courants				
Dette à long terme	172			172
Impôt différé	1 335			1 335
	18 868	—	—	18 868
CAPITAUX PROPRES				
Capital-actions	51 898			51 898
Réserve réglée en instruments de capitaux propres	(a) 1 369	334		1 703
Bénéfices non distribués	(a) 36 325	(334)		35 991
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	89 592	—	—	89 592
Total du passif et des capitaux propres	108 460	—	—	108 460

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

État consolidé du résultat et du résultat global pour l'exercice terminé le 30 juin 2011

Explications	Montant selon les PCGR du Canada \$	Ajustements découlant des IFRS \$	Reclassements découlant des IFRS \$	Montant selon les IFRS \$
Produits tirés de contrats	127 738			127 738
Coûts des produits tirés de contrats	(d) 92 471		6 793	99 264
Marge brute	35 267	—	(6 793)	28 474
Charges				
Frais généraux et administratifs	(a), (c), (d) 9 247	566	1 750	11 563
Amortissement des immobilisations corporelles	(d) 7 159		(7 159)	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	(d) 1 510		(1 510)	—
Perte de change	(d) 41		(41)	—
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(d) (126)		126	—
Intérêts sur la dette à long terme	(d) 258		(258)	—
Intérêts et frais bancaires	(b), (d) 182	116	(298)	—
Autres charges	(d) —		41	41
Charges financières	(d) —		556	556
	18 271	682	(6 793)	12 160
Bénéfice avant les éléments suivants	16 996	(682)	—	16 314
Participation au résultat net d'une société associée	225			225
Gain sur cession de placements dans une société associée	209			209
Bénéfice avant impôt sur le résultat	17 430	(682)	—	16 748
Impôt sur le résultat	5 302			5 302
Bénéfice net et résultat global	12 128	(682)	—	11 446

Bilan consolidé au 30 juin 2011

	Explications	Montant selon les PCGR du Canada \$	Ajustements découlant des IFRS \$	Reclassements découlant des IFRS \$	Montant selon les IFRS \$
ACTIF					
Actifs courants					
Débiteurs		33 865			33 865
Stocks		33 646			33 646
Impôts sur le résultat à recouvrer		2 412			2 412
Charges payées d'avance		689			689
		70 612	—	—	70 612
Actifs non courants					
Immobilisations corporelles		43 223			43 223
Goodwill	(b), (c)	21 061	1 654		22 715
Immobilisations incorporelles	(b)	6 044	42		6 086
Total de l'actif		140 940	1 696	—	142 636
PASSIF					
Passifs courants					
Découvert bancaire		698			698
Créditeurs et charges à payer		19 009			19 009
Contrepartie conditionnelle	(b)	—	774		774
Tranche à court terme de la dette à long terme		168			168
		19 875	774	—	20 649
Passifs non courants					
Contrepartie conditionnelle	(b)	—	1 356		1 356
Dette à long terme		14 673			14 673
Impôts différés	(b)	2 605	10		2 615
		37 153	2 140	—	39 293
CAPITAUX PROPRES					
Capital-actions		53 386			53 386
Réserve réglée en instruments de capitaux propres	(a)	1 948	572		2 520
Bénéfice non distribués	(a), (b), (c)	48 453	(1 016)	—	47 437
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires		103 787	(444)	—	103 343
Total du passif et des capitaux propres		140 940	1 696	—	142 636

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(a) Rémunération fondée sur des actions

PCGR du Canada – Pour les attributions fondées sur des actions assorties d'une acquisition graduelle des droits, la juste valeur totale de l'attribution est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requise pour assurer l'acquisition des droits.

IFRS – Chaque tranche d'une attribution assortie d'une acquisition graduelle des droits est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée de cette façon. Par conséquent, la Société a ajusté sa charge de rémunération fondée sur des actions pour tenir compte de cette différence de méthode comptable pour toutes les options sur actions attribuées.

(b) Regroupements d'entreprises – Contreparties conditionnelles

PCGR du Canada – Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées dans le prix d'acquisition au moment où elles sont payées.

IFRS – Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. La Société a donc comptabilisé des contreparties conditionnelles pour l'acquisition de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies).

(c) Regroupements d'entreprises – Frais d'acquisition

PCGR du Canada – Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le prix d'acquisition.

IFRS – Les frais d'acquisition sont comptabilisés à titre de charges dans le résultat. La Société a donc comptabilisé dans les résultats les frais d'acquisition liés aux acquisitions de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies) et de Morris Drilling Inc.

(d) Reclassement à l'état du résultat

PCGR du Canada – L'état du résultat doit donner une image fidèle des résultats opérationnels de l'exercice et doit fournir certaines informations spécifiques. Cependant, le concept de classement par nature ou par fonction n'est pas abordé.

IFRS – L'entité doit présenter une analyse des charges comptabilisées en résultat net en utilisant un classement reposant soit sur leur nature, soit sur leur fonction au sein de l'entité, en choisissant l'option qui fournit les informations fiables les plus pertinentes. La Société juge que le classement de ses charges par fonction est plus pertinent.

En conséquence, la charge d'amortissement a été reclassée entre les coûts des produits tirés de contrats et les frais généraux et administratifs. De plus, les intérêts sur la dette à long terme, les intérêts et frais bancaires, les gains ou pertes de change et le gain sur cession d'immobilisations corporelles ont été reclassés selon leur fonction respective.

DIRECTEURS ET OFFICIERS

Directeurs

Guthrie J. Stewart¹

Président du conseil d'administration, Forage Orbit Garant inc.

William N. Gula^{1,2}

Associé directeur, Morrison Park Advisors

Patrick Godin^{1,2*}

Chef des opérations et membre du conseil d'administration, Stornoway Diamond Corp.

Jean-Yves Laliberté^{1*}

Chef de la direction des finances, Cartier Resources Inc.

Edmund Stuart²

Président, Brannach Services Inc.

Pierre Alexandre

Vice-président du conseil d'administration et Vice-président du développement corporatif, Forage Orbit Garant inc.

Eric Alexandre

Président et chef de la direction, Forage Orbit Garant inc.

¹ Membre du comité d'audit.

² Membre du comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération.

* Indique le président d'un comité.

Officiers

Eric Alexandre

Président et chef de la direction

Pierre Alexandre

Vice-président du conseil d'administration et Vice-président du développement corporatif

Alain Laplante

Vice-président et chef de la direction financière

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Siège social

3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec)
J9P 6Y6
Téléphone : 1-866-824-2707
Télécopieur : 1-819-824-2195

Agent des transferts et registraire

Canadian Stock Transfer
C.P. 1
320 Bay Street
Toronto (Ontario)
M5H 4A6
Téléphone : 1-800-387-0825

Inscription en bourse

Bourse de Toronto
Symbole : OGD

Actions ordinaires en circulation

33 276 519 (au 30 juin 2012)

Responsable des affaires juridiques

Goodmans LLP
Gowlings Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L./LLP

Vérificateurs

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Relations avec les investisseurs

alain.laplante@orbitgarant.com

Site web

www.orbitgarant.com

Assemblée annuelle

Orbit Garant tiendra son assemblée annuelle et spéciale des investisseurs le jeudi 8 novembre, 2012 à Montréal au Fairmont Reine Élisabeth, 900 boulevard René-Lévesque ouest, Salle Ramezay. L'assemblée débutera à 10 heures (HE).

Venez nous rendre visite à
www.orbitgarant.com

FORAGE
ORBIT  **GARANT**
DRILLING





Siège social

3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec)
J9P 6Y6
Téléphone : 1-866-824-2707
Télécopieur : 1-819-824-2195
www.orbitgarant.com